

La lettre d'Ingersheim



ÉDITORIAL 3**ADRESSES UTILES** 4**CHANTIERS COMMUNAUX** 5-7**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Centre d'échanges internationaux 8

Nouveau Conseil Municipal 9-11

Budget 2020 12-13

Gendarmerie 14-17

Lutte contre le bruit 18

Tiques 19

Moustique tigre 20

Prix des maisons fleuries 21

INFORMATIONS SOCIALES

Entraide 22

A.S.F.M.R. 68 23

Banque alimentaire 23

Assistants maternelles 24

Home du Florimont 25-27

À L'HONNEUR 28**MANIFESTATIONS**

Calendrier des manifestations 29

Bourse aux vêtements d'enfants et puériculture 30

Marché aux puces 31

Soirée autrichienne 31

Informations 31

VIE SCOLAIRE

École maternelle de la Fecht 32

École Jean Petit 33

École élémentaire du Centre 34-37

VIE DES ASSOCIATIONS

Liste des associations 38

Football club 39

S.S.S.A.I. 40-41

Écho de la Fecht 42

Église évangélique mennonite 43

Judo Club 43

Karaté Club 44

Aïkido Club 45

D'Kinderstub 46

VIE ÉCONOMIQUE 47**ÉTAT CIVIL** 48-49**REVUE EN IMAGES** 50-52

Photo SSSAI



Photo Jluc Syren



Photo A. Pourpuëch

Un couple de cigognes s'est installé
sur la sirène de la mairie



Photo Piazzon

Mairie d'Ingersheim :

42, rue de la République BP 29 - 68040 INGERSHEIM - Tél. 03 89 27 90 10
<http://www.ville-ingersheim.fr> - courriel : mairie@ville-ingersheim.fr

Directeur de la publication :

Denise STOECKLE - Maire d'Ingersheim

Photographie de couverture :

« Le coquelicot, hôte des prairies, champs et bords de chemins » (photo Jluc Syren)

Réalisation :

Freppel Imprimeur



Imprimé sur papier recyclé



Éditorial

Chères habitantes et chers habitants d'Ingersheim,

La crise sanitaire liée au COVID 19 a gelé de nombreuses activités et retardé la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars. Elle est en place depuis la séance du Conseil Municipal du 27 mai. Elle s'engage à assumer avec intégrité et disponibilité ses fonctions au courant de ce mandat.

Elle remercie tous les électeurs qui ont bien voulu accomplir leur devoir démocratique en dépit des circonstances.

Nous adressons nos remerciements à M. Mathieu Thomann, Maire sortant, M. Denis Masson, 1^{er} adjoint sortant, M^{me} Françoise Horny, 2^{ème} adjointe sortante pour leur dévouement, leur implication durant toutes leurs années d'élus. Merci également à tous les conseillers municipaux sortants.

La période que nous venons de traverser a été particulièrement difficile. La gestion de cette situation inédite a été pleinement assurée par M. Mathieu Thomann, Maire sortant, en étroite collaboration avec M^{me} Anne Florence, Directrice Générale des Services.

Nous les remercions vivement ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur implication.

Un grand merci également aux élus qui, pendant cette période, ont apporté leur soutien aux personnes vulnérables.

Cette crise sanitaire nous a tous affectés, de près ou de loin. Le confinement a été une épreuve qui a perturbé notre quotidien.

Nous avons dû adapter nos modes de vie et adopter de nouvelles règles, tant dans la vie professionnelle que dans la vie courante. Il nous a permis d'acquérir de nouvelles habitudes. Sachons les garder, restons vigilants en appliquant « les gestes barrières », pour nous protéger et protéger les autres.

La nature, quant à elle, a rapidement repris ses droits durant cette période. Faune et flore ont retrouvé une quiétude qui était troublée par des activités parfois excessives.

Une belle leçon qui nous incite à un respect durable afin que nous puissions profiter largement de l'environnement qui nous entoure.

Denise Stoecklé

Maire d'Ingersheim



Photos Jiluc Syren



utiles...

ADRESSES UTILES

MAIRIE D'INGERSHEIM

Tél. 03 89 27 90 10 / Fax 03 89 27 90 19

42 rue de la République BP 29 - 68040 INGERSHEIM
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h

Permanence lundi jusqu'à 18h30 sauf juillet-août
www.ville-ingersheim.fr

Présence de l'Assistante Sociale pour les
personnes âgées

sur rendez-vous pris auprès du Pôle Gériatrique
au 03 89 30 23 16

Présence du Conciliateur de Justice

sur rendez-vous pris auprès de la Mairie au
03 89 27 90 10

POLICE MUNICIPALE ET CADASTRE

Tél. 03 89 27 92 22 / Fax 03 89 27 90 19

Portable 06 07 82 77 41

42 rue de la République BP 29 - 68040 INGERSHEIM

BRIGADE VERTE

Tél. 03 89 74 84 04 (7j/7) / Fax 03 89 74 66 79

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ
contact@brigade-verte.fr

POMPIERS 18

Chef de corps : Thierry JACOBOWSKY

Tél. 03 89 27 30 69

Sous-chef de corps : Nicolas BEIGUE

Tél. 03 89 27 35 67

GENDARMERIE NATIONALE

Tél. 03 89 27 22 22

3 rue du Florimont 68040 INGERSHEIM

Commandant de Brigade :

Adjudant-chef Jean-François VOLLMAR

S.A.M.U. 15

EDF

Informations, conseils, services : 09 69 32 15 15
(du lundi au vendredi 9h30-12h30 / 14h-18h)

ENEDIS

Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 68
24h/24h

EAU

Colmarienne des Eaux

Accueil et n° d'urgence : 03 89 22 94 50 (24h/24h)

Cellule branchement : 03 89 22 94 86

18 rue Edouard Bénès 68027 COLMAR Cedex

VIALIS

Tél. 03 89 24 60 50 / Fax 03 89 24 60 52

Urgence gaz : 0800 00 68 00 (N° vert, appel gratuit d'un poste
fixe)

Assistance téléphonique TV par câble, Internet et
téléphonie : 09 73 01 02 03 du lundi au samedi de 8h
à 21h (tarif selon opérateur)

10 rue des Bonnes Gens BP 187 - 68004 COLMAR

LA POSTE

Tél. 03 89 30 23 00 / Fax 03 89 30 23 09

58 rue de la République 68040 INGERSHEIM

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

- fermée le mercredi après-midi / samedi de 9h à 12h.

Adaptation des horaires à la crise sanitaire jusqu'au 5
septembre : ouvert le mardi et le vendredi de 9h à 15h.

HOME DU FLORIMONT

Tél. 03 89 27 94 00 / Fax 03 89 27 94 79

1 rue de la Promenade 68040 INGERSHEIM

Associations Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées (APALIB)

Tél. 03 89 32 78 78 - www.apalib.fr

197 avenue d'Alsace 68000 COLMAR

COLMAR HABITAT

Tél. 03 89 20 32 20 / Fax 03 89 24 99 76

www.colmarhabitat.com

PÔLE HABITAT CENTRE ALSACE

Tél. 03 89 22 77 22 / Fax 03 89 22 77 00

www.polehabitat-alsace.fr

HABITATS DE HAUTE-ALSACE

Tél. 03 89 21 55 70 / Fax 03 89 21 55 89 - www.hha.fr

DOMIAL

Urgence : 0 825 303 400 (en dehors des heures de
bureau)

Tél. 03 89 20 79 50 / Fax 03 89 20 79 55

www.domial.fr

DÉCHETTERIE EUROPE

Tél. 03 89 27 50 93

9 rue des Champs de Logelbach 68000 Colmar
(après carrefour Ligibel direction Colmar)

Lundi au Vendredi : de 9h00 à 19h00 en continu

Samedi : de 9h00 à 19h00 en continu

Dimanche : de 9h00 à 12h30

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars, ferme à 18h

Fermetures : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre,
dimanche de Pâques et 25 décembre

RAMASSAGE DES ORDURES :

LUNDI ordures ménagères & JEUDI bio-déchets

JOUR DE MARCHÉ : MERCREDI Place de la Mairie

OFFICES RELIGIEUX

Eglise St Barthélemy

Voir affichage à l'église

Home du Florimont : Vendredi à 10h

Presbytère d'Ingersheim :

M. le Curé Albert NOUATI

14, rue Jeanne d'Arc - Tél. 03 68 61 34 27

Eglise Evangélique Mennonite

Dimanche 10h : culte, école du dimanche.

Vendredi 20h : réunion de prière (sauf le dernier
vendredi du mois où cette soirée est remplacée par une
soirée Louange et Prière)

CHANTIERS COMMUNAUX



Travaux

**Aménagement d'un carrefour
devant les Rives de la Fecht**
Par l'entreprise Pontiggia



Photo P. Bettinger

**Rénovation de la benne du camion
de l'équipe technique**
Par l'entreprise Renault Trucks



Photo P. Bettinger

Réfection du chemin du Hasenweidweg
Par l'entreprise Pontiggia



Photos P. Masiello

Reprise du niveau de la chaussée :
Par l'entreprise Pontiggia
- devant le 5 rue Pasteur



Photos P. Masiello

et du chemin du Trappenfeldweg



Photos P. Masiello

TRAVAUX EN REGIE MUNICIPALE

Nettoyage de la forêt, coupe des rejets



Photo P. Bettinger

- devant le 7 rue du maréchal Foch



Photos P. Masiello



CHANTIERS COMMUNAUX

Travaux

TRAVAUX EN RÉGIE MUNICIPALE (suite)

Elagage dans les rues et au niveau de la promenade le long de la Fecht



Curage d'un fossé rue des Vosges



Mise en place de panneaux explicatifs sur la faune et la flore au Florimont et au Letzenberg



Photos P. Bettinger

Rénovation d'une assise à la chapelle du Florimont



Fleurissement d'été



Photos A. Pourpuèch



LE GROUPE NATURE INGERSHEIM POURSUIT SA MISSION

Les actions en faveur de la protection de la nature menées par les bénévoles ont été nombreuses en ce début d'année.

Très attendus, à l'instar de ceux des étangs, les panneaux d'information du Letzenberg et du Florimont ont été mis en place. Créés à l'intention des promeneurs, ils présentent les sites, la faune et la flore qui caractérisent les deux collines calcaires.

De nouveaux nichoirs ont été installés, notamment rue de Turckheim. D'autres déjà en place ont nécessité un nettoyage.

Le groupe s'est également attelé à la construction de nichoirs spécifiques pour des espèces menacées (chauve-souris et chouette chevêche).

Enfin, de ravissants nichoirs colorés pour passereaux ont été réalisés pour être installés dans différents arbres de la cité. Malheureusement, l'apparition du COVID en a empêché provisoirement la mise en place.



Photo Gilbert Schaffhauser

Les panneaux d'information et de sensibilisation du Letzenberg et du Florimont.

La chouette chevêche a pu être sauvée de la disparition en Alsace grâce à la pose de nichoirs.



Nettoyage de nichoirs installés l'an dernier et mise en place de nouveaux, rue de Turckheim.



Photos Jiluc Syren

Nichoirs pour chauve-souris et pour chouette chevêche.

Les nichoirs pour passereaux destinés à être accrochés dans le village.



JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES ALLEMANDES, MEXICAINES ET JAPONAISES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

Laurence Veitmann
laurenceveitmanncei@gmail.com
06.10.09.45.51

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com



Denise Stoecklé
Maire



Jean-Marc Bettinger
1^{er} adjoint

chargé des affaires relatives aux finances, à l'économie, à la C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et aux associations



Patricia Migliaccio
2^{ème} adjointe

chargée des affaires relatives à la petite enfance, au périscolaire, au scolaire et à la gestion de la salle polyvalente



Guy Bauer
3^{ème} adjoint

chargé des affaires relatives à l'urbanisme, au patrimoine, au cimetière, au suivi des conventions et du minibus

Photos JLuc Syren



Martine Dietrich
4^{ème} adjointe

chargée des affaires relatives au bulletin municipal, à la culture, aux jumelages, à la jeunesse et aux sports



Christophe Stoecklé
5^{ème} adjoint

chargé des affaires relatives aux grands travaux et aux chemins ruraux



Gina Alter
6^{ème} adjointe

chargée des affaires relatives au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social), au social et aux logements sociaux



Pierre Fuchs
Conseiller délégué
chargé des affaires
relatives à la voirie urbaine
et aux réseaux



Madeleine Eschbach
Conseillère déléguée
chargée des affaires
relatives aux personnes
âgées, aux grands
anniversaires et aux
anniversaires de mariage



Michel Erdinger
Conseiller délégué
chargé des affaires
relatives au fleurissement,
à l'environnement
et à la forêt



Marc Ottenwaelder



Suzanne Gerber



Rémi Wessang



Eliane Dussel



Pascal Fleith



Pascale Bohn



Bruno Stephan



Marie-Eve Wittmer



Christophe Maier



Caroline Oberlé



Christine Meyer Witt



Joël Ontani



Vanessa Flieg



Philippe Laurent



Christelle Biegel



Regis Hennequin



**Dominique Baumann-
Fuchy**



Premier conseil municipal le 27 mai

**Madame la Maire
et ses adjoints**



Photos Jiluc Syren



Lors de sa séance du 5 février 2020, le conseil municipal a examiné et approuvé le budget général et le budget énergies nouvelles 2020.

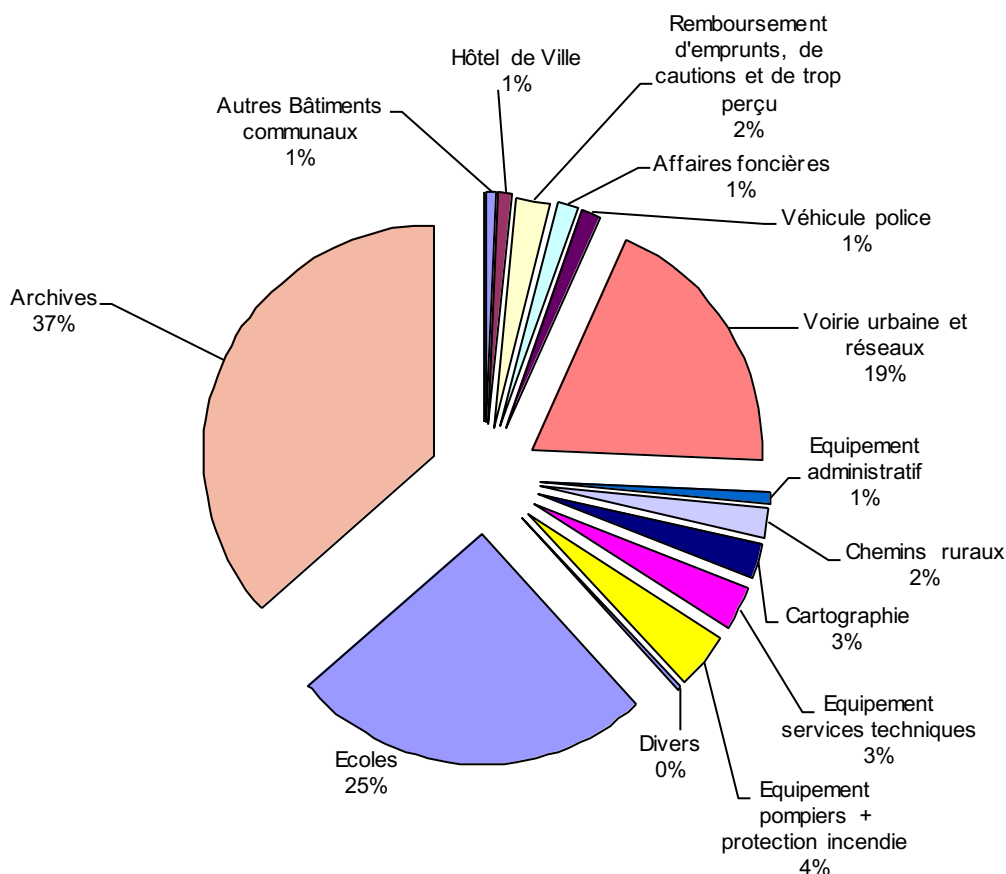
Le budget primitif général 2020 est arrêté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 4 759 478 €
- Dépenses d'investissement : 1 751 057 €
Recettes d'investissement : 2 048 398,82 €

Les principales dépenses d'investissement concernent :

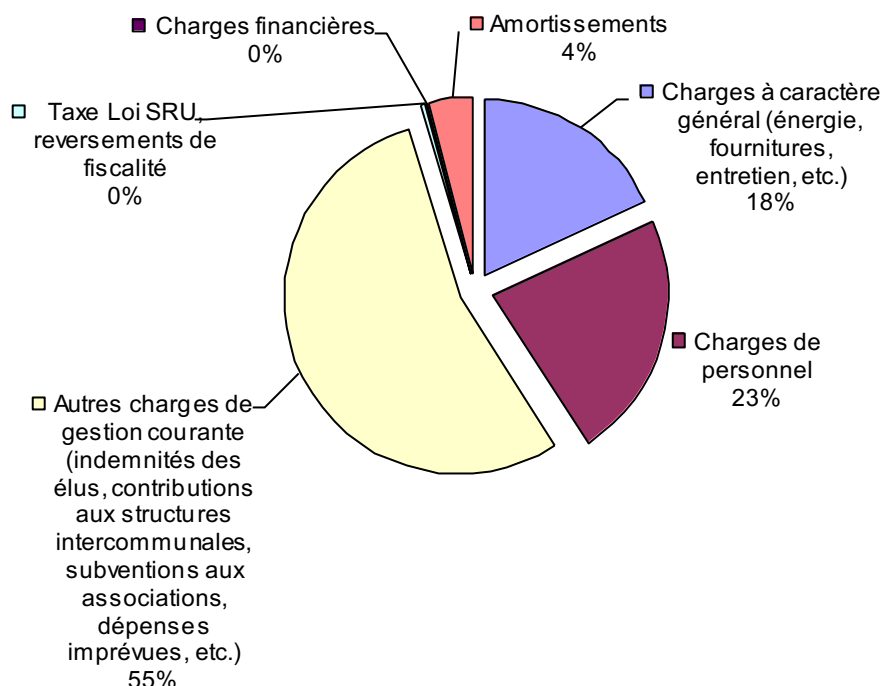
- l'aménagement d'un espace pour les archives communales et de locaux pour la Société d'Histoire, pour un montant total de 639 773 €€
- des travaux dans les écoles, pour un montant de 441 830 € ;
- des travaux de voirie urbaine et de réseaux, pour un montant de 331 528 € ;
- des équipements de sécurité et de protection incendie, pour un montant de 68 000 € ;
- l'achat d'équipements techniques, pour un montant de 55 270 € ;

Le graphique ci-après présente la répartition de l'ensemble des dépenses d'investissement, y compris les reports :



Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel du résultat excédentaire de l'exercice 2019 (1 297 352,82 €), de subventions (440 054 €), du fonds de compensation TVA (90 600 €) et des amortissements (191 392 €).

Les dépenses de fonctionnement sont présentées dans le graphique ci-contre :



Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 16 % par rapport aux prévisions 2019. Cette hausse est due à l'inscription d'un excédent de 2 101 758 € sur un compte de charges diverses, pour faire face à des dépenses imprévues.

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux (975 000 €), de l'allocation versée par Colmar Agglomération en compensation de la taxe professionnelle (1 027 000 €) et de la dotation forfaitaire versée par l'État (190 000 €).

Le budget énergies nouvelles 2020 est arrêté comme suit :

- Exploitation : 86 477 €
- Investissement : 84 616,77 €

soit un total de 171 093,77 €.

En exploitation, les dépenses prévoient :

- le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté pour le nouveau hangar communal ;
- les crédits nécessaires à la prise en charge des frais d'électricité, d'eau, de télécommunications, d'assurance et de gardiennage ;

- des frais d'entretien, de réparations et de maintenance ;
- les amortissements.

Les recettes sont constituées par la vente d'électricité et le loyer perçu pour la location du hangar.

En investissement, il est uniquement prévu de rembourser la part en capital de l'emprunt.

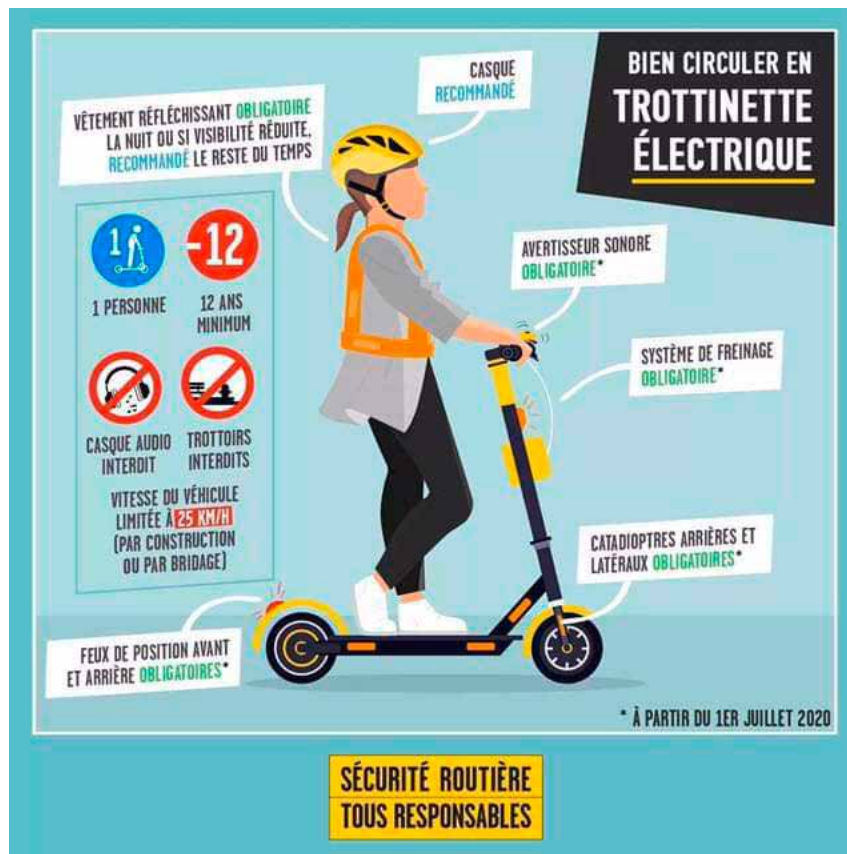
Cette section est financée par l'affectation d'une partie du résultat de la section d'exploitation 2019 (24 789,77 €), par les amortissements et par un virement de la section d'exploitation.

La dette en capital au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 542 500 € soit 114,16 € par habitant (sur la base de 4 752 habitants, population légale au 1^{er} janvier 2020).

La moyenne nationale, pour les communes de la même strate, s'élève à 763 €/habitant au 1^{er} janvier 2019 (derniers chiffres connus).

Les taux d'imposition sont fixés à 10,19 % pour la taxe d'habitation, 8,79 % pour le foncier bâti et 30,93 % pour le foncier non bâti, soit sans changement par rapport à 2019.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES TROTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS



Avec la publication du décret 2019-1082 du 23 octobre 2019 au *Journal officiel* du 25 octobre 2019, l'usage des engins de déplacement personnels (E.D.P.) motorisés tels que trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards est désormais encadré.

Selon la nouvelle réglementation, qui est d'application immédiate, les conducteurs d'E.D.P. motorisés doivent :

- être âgés d'au moins 12 ans ;
- ne pas transporter un autre passager ;
- ne pas circuler sur le trottoir (sauf si les maires l'autorisent. Dans ce cas, à l'allure du pas et sans gêner les piétons) ;
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h (contravention de 5^{ème} classe).

En agglomération, les conducteurs d'E.D.P. motorisés doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. Lorsque

la chaussée est bordée de chaque côté par une piste cyclable, ils doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation.

A défaut, ils peuvent circuler sur les routes où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h (sans jamais rouler de front sur la chaussée), sur les accotements équipés d'un revêtement routier, mais aussi sur les aires piétonnes, à condition de circuler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.

Hors agglomération, ils doivent circuler sur les pistes cyclables ou les voies vertes.

L'autorité en charge de la police de la circulation peut autoriser la circulation sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 80 km/h. Dans ce cas, l'utilisateur devra :

- porter un casque attaché,
- se vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant,



- porter sur lui un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant,
- et rouler avec les feux de position allumés.

L'utilisation est également autorisée sur les voiries privées (par exemple, chemin d'une propriété privée, allée d'une résidence privée).

De nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), et même en agglomération, il faut désormais porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard...).

Quant au stationnement sur un trottoir, il n'est possible que si les E.D.P. ne gênent pas la circulation des piétons (le maire pouvant néanmoins décider de l'interdire).

L'utilisateur d'une trottinette électrique (y compris les trottinettes en libre-service) a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule, ...). Il est préférable de contacter son assureur pour, par exemple, adapter son

contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.

À noter : il est recommandé à l'utilisateur d'une trottinette en libre-service de vérifier les conditions d'assurance définies dans le contrat de location.

À savoir : À partir du 1^{er} juillet 2020, les E.D.P. devront également être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux, d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

En résumé, les utilisateurs de rollers, skateboards ou trottinettes (sans moteur) sont considérés comme des piétons et doivent rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur les pistes cyclables. Les vélos sont considérés comme des véhicules et doivent circuler sur la chaussée.

Source : www.service-public.fr / décret 2019-1082

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

UN cambriolage sur CINQ est toujours commis sans effraction, les auteurs pénètrent par la porte, la fenêtre ou le vasistas ouvert.

CONSEILS DE PRÉVENTION

- Informez vos voisins de votre absence. Donnez-leur éventuellement une clé.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur précisant la date et la durée de votre absence.
- Installez sur votre portail un autocollant "cette maison est équipée d'une alarme".
- Ne cachez pas vos clés sous le paillason, ni dans ou sous un pot de fleur.
- Faites allumer une lampe la nuit pour faire croire à une présence (minuterie).
- Ne laissez pas de signes éventuels de votre absence. Faites relever le courrier par un voisin.
- Assurez-vous que vos serrures ne soient pas devenues obsolètes. Si vous devez les changer, installez de bons verrous.
- Trop souvent, le portail et/ou le garage des maisons individuelles ne sont pas verrouillés, ce qui facilite le travail des cambrioleurs. Prenez l'habitude de toujours fermer le portail et le garage à clé.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Un système d'alarme peut toujours être utile.
- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.
- Faites identifier vos objets de valeur par votre assureur et conservez certains de ces objets à la banque dans un coffre. Si cette solution n'est pas pratique, gardez-les sous clé dans un endroit sûr de la maison.

**Remarque :**

Quelques objets sans grande valeur marchande mais d'apparence coûteuse rangés dans le coffret à bijoux pourraient éviter qu'un cambrioleur mette la maison sens dessus-dessous pour trouver des objets de valeur.

LES RÉFLEXES

- Si malheureusement, malgré ces mesures préventives, vous êtes victime d'un cambriolage : ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux et informez immédiatement la brigade de gendarmerie locale.
- La connaissance des riverains vous permet d'identifier rapidement les individus étrangers au quartier.
- Notez les renseignements que vous ne manquerez pas de communiquer aux gendarmes : nombre et signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers, lunettes, tatouages, accent...) ; type de véhicule (marque, type, couleur, immatriculation, points particuliers : antenne, autocollant...) ; propos tenus ; direction de fuite.

LA SÉCURITÉ
SUR LES LIEUX DE VILLÉGIATURE**LA SÉCURITÉ DANS VOTRE VÉHICULE****Quand vous circulez :**

- Verrouillez toujours les portières de votre véhicule.
- Ne prenez pas d'auto-stoppeurs.
- Si vous êtes arrêtés à un feu rouge, ne mettez pas votre bras à l'extérieur du véhicule et ne laissez pas de sacs en vue sur le siège passager.

Quand vous stationnez :

- Utilisez des stationnements à la vue de tous.
- Assurez-vous à plusieurs reprises que votre véhicule est bien verrouillé.
- Prenez les clés du véhicule avec vous. N'essayez pas de les dissimuler à quelque endroit que ce soit (sur l'une des roues du véhicule par exemple).

Quand vous tombez en panne :

- Allumez vos feux de détresse.
- Rangez-vous sur l'accotement afin de ne pas gêner la circulation.
- Prévenez quelqu'un et restez dans votre véhicule en prenant soin de verrouiller les portières et fermer les vitres.
- Si votre véhicule est légèrement percuté par l'arrière, gardez présent à l'esprit qu'il peut s'agir d'une manœuvre de diversion destinée à vous faire abandonner toute vigilance envers vos biens ou votre véhicule. Verrouillez votre voiture si vous en descendez.

LA SÉCURITÉ DANS LA RUE

- Évitez de marcher dans des endroits peu éclairés.
- Tenez votre sac à main proche de votre corps et soyez attentifs si vous avez des sacs à dos.
- Répartissez vos papiers, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches, de préférence intérieures.
- N'étaiez jamais d'importantes sommes d'argent à la vue de tous.
- En cas de retrait d'argent à la banque ou auprès d'un distributeur, dissimulez aussitôt vos espèces.
- Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée.
- Redoublez de prudence en cas d'affluence.

En cas d'agression, n'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos valeurs.

Appelez au secours en criant aussi fort que vous pouvez.

Notez le signalement de vos agresseurs et les caractéristiques des véhicules utilisés.



OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : INGERSHEIM - 3 rue du Florimont - Tél. 03.89.27.22.22
Commune concernée : _____

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : _____ Ville : _____

PERIODE D'ABSENCE

Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

☐ Maison

☐ Appartement

Etage : _____ N° de Porte : _____ DIGICODE : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? _____

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : _____ Prénom : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ _____

Possède-t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? _____

☎ _____ Courriel : _____@_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : _____

Signature du demandeur : _____



Bientôt les beaux jours seront là, et avec eux les nuisances sonores liées à la période estivale. Afin de permettre une bonne qualité de vie dans notre ville, nous vous rappelons les principaux articles de l'arrêté municipal relatif à la lutte contre le bruit qui concernent les particuliers, c'est-à-dire chaque habitant d'Ingersheim :

ARRÊTÉ

Relatif à la lutte contre le bruit

[...]

ART. 2 Sont interdits de jour comme de nuit sur le territoire de la Ville d'Ingersheim, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution ou de surveillance, susceptibles de porter atteinte à la santé des habitants ou au repos et à la tranquillité du voisinage.

ART. 3 LIEUX PUBLICS ET ACCESSIBLES AU PUBLIC

3.1/ Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif et notamment ceux produits par :

- Les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore ;
- Les deux-roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement ou non-conformes à la réglementation en vigueur ;
- Les tirs de pétards et autres pièces d'artifice, les armes à feu et tous autres engins, objets et dispositifs bruyants.

Cette interdiction ne concerne pas les interventions d'utilité publique.

3.2/ Les émissions sonores des postes de radio se trouvant dans les véhicules ne doivent pas être à l'origine, de jour comme de nuit, de gêne pour le voisinage.

[...]

ART. 7 PROPRIÉTÉS PRIVÉES

7.1/ Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment de téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique, appareils ménagers, dispositifs de

ventilation ou de climatisation, et par les travaux qu'ils effectuent.

7.2/ Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

7.3/ Toute réparation ou mise au point répétée de moteurs quelle qu'en soit la puissance est interdite si elle est à l'origine de nuisances pour le voisinage. Cette interdiction s'applique également sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics.

[...]

ART. 8 LES ANIMAUX

8.1/ Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et des voisins, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations.

8.2/ Les bruits émis par ces animaux ne devront être gênants ni par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

[...]

ART. 10 CONSTATATION ET RÉPRESSION DES INFRACTIONS

[...]

Les infractions seront sanctionnées.

[...]

Fait et rendu exécutoire à Ingersheim
le 10 septembre 1998.



Prévenir les piqûres de tiques et la borréliose de Lyme

À retenir

COMMENT ÉVITER LES PIQÛRES DES TIQUES ?



- Éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons).
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.

COMMENT EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE MALADIES PAR LES TIQUES



- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité en pleine nature puisque la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue.
- En cas de piqûre, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tique.

BORRÉLIOSE DE LYME

IL FAUT CONSULTER UN MÉDECIN DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS :



- en cas d'apparition d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend (érythème migrant), dans le mois qui suit la piqûre.

Le médecin pourra vous prescrire un traitement adapté qui permettra d'éviter l'apparition de complications potentielles.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.grand-est.ars.sante.fr

Photo : ARS Grand Est - 18 av. 2017 / REPROFLEX - Grand photos - 18 av. 2017

Source : plaquette d'information distribuée par l'ARS



ATTENTION AU MOUSTIQUE TIGRE



Pour signaler la présence
de ce moustique
ou simplement
vous informer :

www.signalement-moustique.fr



La présence du moustique tigre est avérée dans quelques communes du Haut-Rhin. La dissémination de cet insecte invasif est évitable, à condition que chacun, individuellement et collectivement, adopte les bons gestes pour limiter la présence de gîte de ponte.

Originaire d'Asie, ce moustique est avant tout nuisant et pique durant la journée. De très petite

taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro. Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes. Il peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya.

VIDEZ 1 FOIS PAR SEMAINE

- Coupelles et anoucoupes sous les pots de fleurs
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux, récipients divers

ENTRETIENEZ

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bandes d'évacuation

RANGÉZ À L'ABRI DE LA PLUIE

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux arrosoirs
- Poubelles

CRÉÉZ...

...un équilibre dans le bassin d'agrément pour favoriser la constitution d'un écosystème riche et stable.

Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

PAS D'EAU STAGNANTE, PAS DE MOUSTIQUE!

COUVREZ HERMÉTIQUEMENT

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux

JETEZ

- Déchets
- Pneus
- Bâches

BRIGADE VERTE DU HAUT-RHIN
Service de démoustication
92 rue Mal. de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
Tél.: +33 3 89 74 90 16 ou +33 3 89 74 84 04
Fax: +33 3 89 74 66 79
operationmoustiques@wanadoo.fr
www.brigade-verte.fr/demoustication

Conseil départemental Haut-Rhin

Source : Plaquette réalisée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin



Un grand merci et félicitations à tous ces artisans du fleurissement qui ont participé à l'embellissement de notre commune.

LAUREATS MAISONS FLEURIES 2019



1^{er} prix : M^{me} et M. Raymond Fleith - 2^e prix : M^{me} et M. Jean-Marc Bertsch - 3^e prix : M^{me} et M. Jean-Pierre Petitdemange - prix suivants : M^{me} et M. Joseph Raeth - M^{me} et M. Jean Bohn - M^{me} Christelle Biegel et M. Cyril Lopez - M^{me} Véronique Corradi et M. Stéphane Claude - M^{me} et M. Bernard Bettinger - M^{me} et M. Philippe Mathieux - M^{me} et M. Henri Muller - M^{me} et M. Bernard Lefebvre - M^{me} et M. Michel Freydrich

LAUREATS MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN 2019



1^{er} prix : M^{me} et M. Maurice Gsell - 2^e prix : M^{me} et M. Patrick Thomann - 3^e prix : M^{me} et M. Lucien Straub - prix suivants : M^{me} Béatrice Buhler et M. Roland Rieffly-Grunenwald - M^{me} et M. Jean-Marie Hertenberger - M^{me} et M. Robert Kauffmann - M^{me} et M. Henri Schwindenhammer - M^{me} et M. Ernest Rasser - M^{me} et M. Robert André Marchand - M^{me} Edith Fleith - M^{me} et M. Alphonse Kauffmann - M^{me} Germaine Baumann

LAUREATS BALCONS FLEURIS 2019



1^{er} prix : M^{me} Anne-Marie Mayer - 2^e prix : M^{me} et M. Gérard Hirtz - 3^e prix : M^{me} et M. Pierre Demangeat - prix suivants : M^{me} et M. Gérard Masseran - M^{me} Valérie Schmitt - M^{me} et M. Bernard Hirsinger - M^{me} et M. Pascal Schangel - M^{me} et M. Dominique Waltz - M^{me} et M. François Meyer - M^{me} Lina Chaize - M^{me} et M. Jacques Thomann - M^{me} et M. Jean-Paul Martin

LAUREATS FENÊTRES FLEURIES 2019



1^{er} prix : M^{me} et M. Christophe Stoecklé - 2^e prix : M^{me} et M. Jean-Louis Haumesser - 3^e prix : M^{me} et M. Denis Fleith - prix suivants : M^{me} et M. Joseph Stoecklé - M^{me} et M. Marc Rosfelder - M^{me} et M. Michel Fontaine - M^{me} et M. Jack Viltrouve - M^{me} et M. Jean-Paul Humbrecht - M^{me} et M. Marcel Zehrfuss - M^{me} et M. Emile Muller - M^{me} et M. Gilbert Schaffhauser - M^{me} et M. Thierry Ansel

LAUREATS COMMERCES FLEURIS 2019



1^{er} prix : Restaurant La Taverne alsacienne - 2^e prix : Cave Jean Geiler - 3^e prix : Caveau François Bohn - prix suivants : Garage Wackenthaler

Membres du jury : Denise Stoecklé, Maire-adjointe chargée du fleurissement, Suzanne Gerber, conseillère municipale, Laurent Juris et Lisa Kauffmann, Espaces verts d'Ingersheim, Aldo Migliaccio, Espaces verts de Colmar, Michel Erdinger, Espaces verts de l'Hôpital Pasteur, Jean-Luc Syren,

photographe et Jean-Luc Wessang, chauffeur du tracteur.

Vu les circonstances, la soirée de remise des prix n'a pas pu être organisée, mais les lauréats ont reçu leur bon d'achat par courrier.

JOURNÉE DU GÉRANIUM

A cause de la crise sanitaire, la journée du géranium n'a pas pu avoir lieu. Cependant, le terreau offert par la commune a été déposé chez l'horticulteur Florent Bohn, qui s'est chargé du repotage.



Durant la crise sanitaire, les élus se sont mobilisés pour venir en aide à la population. Ainsi, différentes actions ont été mise en place à cette occasion :

- Aide aux courses pour les personnes les plus vulnérables,
- Distribution de pâtisseries et de chocolats au personnel du Home du Florimont pendant le confinement,
- Préparation et distribution de masques offerts par le Conseil Départemental, Colmar Agglomération et la commune d'Ingersheim.



La commune remercie le lycée Lazare de Schwendi pour les visières confectionnées pour le personnel communal.



Les personnes n'ayant pas reçu de masque (notamment celles ayant emménagé à Ingersheim après le 1^{er} janvier 2019) sont invitées à se présenter en mairie, munies d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, du livret de famille. Le(s) masque(s) leur seront remis au vu de ces documents.

REMISE DE MASQUES À L'EHPAD HOME DU FLORIMONT À INGERSHEIM

La crise sanitaire générée par le coronavirus a fait émerger diverses actions de soutien à nos personnels soignants, entre autres...

Afin de pouvoir participer efficacement à la lutte contre la pandémie, les résidentes du Centre Maternel de l'association Résonance, ainsi que les différentes professionnelles de cette structure d'accueil, secondées par les animatrices de l'accueil périscolaire de l'Atelier du Château d'Ingersheim ont choisi de s'engager dans cette croisade face au virus.

Ce trinôme a su faire preuve d'efficacité en confectionnant une trentaine de masques tissu à la norme AFNOR (CHU Grenoble) à destination du personnel de l'EHPAD Home du Florimont situé à Ingersheim.

Photos Jiluc Syren

Cette remise de masque a eu lieu le lundi 27 avril en présence de M^{me} Didierlaurent, cadre de santé, de M^{me} Frau, animatrice périscolaire, d'une résidente du Centre Maternel ainsi que des adjointes au Maire M^{me} Denise Stoecklé et M^{me} Martine Dietrich, en charge des affaires sociales à la Commune d'Ingersheim.





ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES / CENTRE DE MÉDIATION FAMILIALE

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'Association Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées :

- Vous **ACCUEILLE**, vous **ÉCOUTE**, individuellement ou en famille dans un espace confidentiel.
- Vous **INFORME**, vous **ORIENTE** sur l'accès aux droits.
- **ACCOMPAGNE** dans les situations de changements.

L'équipe est organisée autour de plusieurs services différents et transversaux :

- Le service soutien à la parentalité et le service Vacances Loisirs Culture :

L'A.S.F.M.R. propose des entretiens individuels, des groupes de parole et des ateliers parentalité pour permettre aux parents de partager leurs doutes et leurs questions, mais aussi leurs expériences et d'être soutenus et accompagnés. De nombreuses activités ont été proposées en 2019 pour rompre l'isolement et créer de nouveaux liens.

- Le Centre de Médiation Familiale :

Le Centre de Médiation Familiale (C.M.F.) offre aux parents, grands-parents et enfants un **espace d'écoute**, d'échanges et de **négociation**. L'objectif général est de prévenir la rupture des liens familiaux en s'appuyant sur les compétences des personnes.

- Le Service d'Aide aux Victimes de Violences Intrafamiliales (S.A.V.V.I.) :

Le service S.A.V.V.I. s'adresse à toute personne victime de violences physiques, psychologiques, morales, économiques, sexuelles, pour qui l'auteur est un membre ou ex-membre de la famille. C'est aussi la prise en compte des effets directs et indirects de la violence conjugale sur les enfants et un travail de la relation parent/enfant dans ce contexte.

Renseignements : www.asfmr68.org

<https://www.facebook.com/asfmr68>

6 rue de la 5^{ème} Division blindée 68000 COLMAR

Tél. 03.89.41.58.17.

BANQUE ALIMENTAIRE

« SOLIDARITÉ INGERSHEIM » COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Depuis janvier 2010, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), en partenariat avec la Banque alimentaire de Mulhouse, aide des familles d'Ingersheim dans le besoin en leur distribuant des colis alimentaires (2 fois par mois), à savoir des produits secs, d'hygiène et frais.

Comme chaque année, la Banque alimentaire organise une **collecte de denrées** dans les **2 magasins d'Ingersheim** (Proxi et Univers Bio) les **vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020**.

Le C.C.A.S. compte sur votre générosité lors de

cette collecte puisque **votre participation ira à des familles d'Ingersheim**. Les écoles seront à nouveau sollicitées pour ce geste de solidarité envers les plus démunis.

Retenez dès à présent les 27 et 28 novembre pour cette collecte intitulée « **Solidarité Ingersheim** ».

Pour assurer au mieux cette collecte, nous sommes aussi à la **recherche de bénévoles**. Si vous êtes disponible, vous pouvez téléphoner en Mairie au 03.89.27.90.10.

Gina Alter

Maire adjointe chargée des affaires sociales



sociales

ASSISTANTES MATERNELLES

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES D'INGERSHEIM

M ^{me} BEAUX Evelyne	8 Rue des Violettes	☎ 03 89 80 25 69
M ^{me} BIEDERMANN Cynthia	18 Rue du Florimont	☎ 09 83 41 25 34
M ^{me} BREMOND Virginie	12 Rue du 22 Août	☎ 06 76 46 04 17
M ^{me} BROBECKER Anita	10 B Route de Colmar	☎ 03.69.79.21.69
M ^{me} DURAIRAJ Uma	12 Rue Pasteur	☎ 09 52 85 84 53 ☎ 06 52 46 53 41
M ^{me} ERASLAN Sevgi	127 Route de Colmar	☎ 03 89 21 19 54
M ^{me} FLESCHE Laetitia	20 Rue du Quai	☎ 06 24 42 01 78
M ^{me} FRITSCH Delphine	4 Rue des Vosges	☎ 03 89 80 90 16
M ^{me} FROMM Roukia	18 Rue des Vosges	☎ 09 54 74 74 48 ☎ 06 28 26 75 35
M ^{me} GERBER Suzanne	16 Rue du Florimont	☎ 03 89 80 82 79 ☎ 06 14 55 34 91
M ^{me} GOSSARD Bohumila	20 Chemin de L'Entlen	☎ 09 87 32 22 41 ☎ 06 74 36 85 40
M ^{me} GUGGENBUHL Caroline	35 Rue du Maréchal Foch	☎ 03 89 27 30 22 ☎ 06 26 80 14 38
M ^{me} GULLY Annick	1 B rue des Poilus	☎ 03 89 22 78 75 ☎ 06 06 66 45 80
M ^{me} HAENNI Violette	15c Route d'Eguisheim	☎ 03 89 86 05 28 ☎ 06 63 61 77 36
M ^{me} HANAUER Fanny	20 Route d'Eguisheim	☎ 03 89 27 11 93 ☎ 06 15 57 24 77
M ^{me} HEINRICH Jessica	8 rue des Acacias	☎ 06 07 98 71 42
M ^{me} HUE Christine	12 Rue Pasteur	☎ 03 89 72 83 03 ☎ 06 33 23 33 87
M ^{me} JACQUET Yvette	7 Rue du Général Pau	☎ 07 81 39 56 93
M ^{me} KELLER Cathy	14 A rue Jeanne d'Arc	☎ 06 70 49 74 12
M ^{me} LANOY Sylvie	79 Route de Colmar	☎ 03 89 30 16 09 ☎ 06 64 30 09 73
M ^{me} MASSON Dominique	6 Rue des Poilus	☎ 09 51 82 92 57 ☎ 06 77 79 81 37
M ^{me} MEYER Françoise	18 Route d'Eguisheim	☎ 03 89 80 90 93 ☎ 07 87 02 75 71
M ^{me} NGUYEN Alice	4 Rue des Ecoles	☎ 06 58 90 17 73
M ^{me} REININGER Agnès	11 Route de Turckheim	☎ 06 79 29 83 37
M ^{me} RUBIN Murielle	21 rue Aristide Briand	☎ 06 58 96 87 23
M ^{me} STOERKEL Nadine	8 Rue du Maréchal Foch	☎ 03 69 79 21 64 ☎ 06 67 75 73 48
M ^{me} SZABO Rosemonde	2 Avenue de Lorraine	☎ 06 58 60 99 70
M ^{me} TORLET Marie Madeleine	25 Rue des Poilus	☎ 06 20 96 39 87
M ^{me} LECLERE Geneviève	14a Rue de l'Entlen	☎ 06 86 23 29 87
M ^{me} VILLEMIN Joëlle	10a Rue Pasteur	☎ 03 89 30 21 12 ☎ 06 25 32 07 76
M ^{me} WISS Karine	30 Rue Jeanne d'Arc	☎ 03 89 27 56 61 ☎ 06 77 49 73 32



NOVEMBRE 2019

15/11/19 :

Nous avons fêté les 100 ans de M^{me} M. Thérèse Engasser, très dynamique pour son âge, elle ne les fait pas !



18/11/19 : 1^{er} Atelier céramique avec M^{me} Weckel pour le projet « Créer un chez soi »

Très belle après-midi passée avec Agnès et Sandrine venues pour le 1^{er} atelier (6 sont prévus jusqu'à juin). Nous avons confectionné les premières pièces en terre et céramique qui vont s'articuler sur de grandes bulles de plâtre et seront accrochées dans la salle à manger, ainsi que des demi-ronds signalétiques. Deux autres ateliers de production de pièces en céramique ont été réalisés depuis (16 décembre et 13 janvier).

C'est un nouveau projet primé cette année et qui se réalisera avec deux artistes : Sandrine Weckel pour la partie céramique et Agnès Castelli pour la partie béton.



26/11/19 : Danses assises avec Annette Théodore

Annette est venue pour la seconde fois nous faire une démonstration de danses assises pour le grand plaisir des résidents qui ont appris à se mouvoir autrement. Ancienne animatrice de

maison de retraite qui travaillait dans un EHPAD à Munster, elle s'était formée à cette discipline. Elle a bien voulu venir au Home pour nous faire une démonstration active de la danse assise. Nous avons opté pour deux ateliers afin de voir si les résidents accrochent à cette nouvelle animation car l'animatrice du Home souhaiterait la mettre en place plus régulièrement grâce à une formation qu'elle aimerait faire.

DÉCEMBRE 2019

04/12/19 : Nous avons débuté le mois de décembre par un Tour de chants avec les Sœurs Burrus.

10/12/19 : Le périscolaire D'kinderstub est venu chanter des chants de Noël vers 16h30 pour le plus grand plaisir des résidents.



Le lendemain matin à 10h, ils sont revenus pour la plupart faire des gâteaux de Noël avec les anciens. C'est toujours un très beau partage avec les enfants.

12/12/19 : Chorale « la joie de Chanter » de Colmar





21/12/19 : Chorale « Cœur d'hommes » d'Eguisheim



28/12/19 : Chorale « Saint Jacques » de Walbach



30/12/19 : Chorale « La Laurentia » de Wintzenheim

C'est toujours avec plaisir que nous les accueillons au Home pour passer un moment de bonheur musical.

18/12/18 : Veillée avec le « Trio à Cordes »

Ce fut un très beau moment musical et de contes anciens en compagnie du trio.



19/12/19 : Veillée avec le « Trio Fair Play »

Superbe moment passé en leur compagnie.



24/12/19 : Veillée de Noël

Elle fut animée musicalement par Max, et chantée par Arlette et l'animatrice. C'est ce jour-là que la distribution des cadeaux a été faite grâce à la venue du « Christkindel ».



20/12/19 : Fête de Noël animée musicalement par Danielle, Françoise et Pierre

La chorale Sainte Cécile d'Ingersheim est venue lors de la messe de Noël qui s'est déroulée vers les 10h, célébrée par le Père Albert Nouati.

Puis les résidents ainsi que le personnel ont pu passer à la partie festive avec le repas. Les résidents ont beaucoup apprécié cette fête qui est la plus importante des 4 car très significative dans la vie des gens. Ce fut un moment mémorable et inoubliable pour tout le monde. Il régnait une ambiance particulière. Tout le monde avait cet esprit de Noël dans la tête et partageait ce beau moment ensemble. Le père Noël est passé apporter un chocolat au moment du café. Les résidents ne s'attendaient pas à cette visite impromptue et tout le monde se demandait qui cela pouvait bien être. Cela faisait longtemps qu'il n'était plus passé au Home, car généralement



c'est le Christkindel qui distribue les cadeaux lors de la veillée de Noël. Une joie presque « enfantine » faisaient rayonner leurs visages d'un sourire en le voyant déambuler parmi eux.



FÉVRIER 2020

10/02/20 : Sortie au Salon de Thé chez Grimmer avec 7 résidents



Ils adorent cette sortie, cela leur rappelle énormément de souvenirs et la gourmandise de leur chocolat chaud et de leurs pâtisseries. C'est toujours un agréable moment épicurien, mais aussi d'échanges.

17/02/20 : 1^{ère} séance d'empreinte et moulage avec Agnès



Nous avons commencé par la signalétique que nous mettrons à chaque étage. Lors de la prochaine séance, ce sera au tour des bulles pour la salle à manger. Les résidents commencent à entre-apercevoir ce que cela va donner. Ils sont contents du résultat, mais ils attendent avec impatience la finalité pour bien se rendre compte de leur œuvre globale.

26/02/20 : Centenaire

Comme tous les mercredis de fin de mois, nous avons fêté les anniversaires du mois de février avec les résidents nés ce mois-là. Mais cette fois-ci, ce fut un peu particulier car nous avions une nouvelle centenaire au Home, M^{me} Odette Didierjean-Breteau née le 7 février 1920.

N'ayant pas pu le fêter comme prévu le jour même pour cause d'hospitalisation, nous l'avons mise à l'honneur ce jour-là. M^{me} Martine Dietrich est venue le lui souhaiter et lui remettre un arrangement floral de la part de la Mairie.



Ce jour-là, nous avons 4 centenaires au Home.



DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Tout a commencé en 2011, lorsque son frère intégra en février le club de hockey de Colmar.



Du haut de ses 5 ans, elle décide que « c'est ce sport ! » qu'elle veut faire, rien d'autre. Elle demande alors à participer au stage

C.A.C. du club, avant d'intégrer celui-ci à la rentrée de septembre. A l'époque, Colmar est fort d'une équipe féminine sénior Les CIGOGNES, qu'elle regarde jouer avec envie.

Souvent la seule fille dans son équipe, elle donne son maximum pour montrer qu'elle peut faire aussi bien, voire mieux, que les garçons. Pour améliorer les bases de son patinage, elle ouvre la voie en participant à des stages de perfectionnement pendant les petites vacances scolaires avec le club de patinage artistique de Colmar, le C.P.A.R.C. Pas question de louper un entraînement, un match, ni une occasion de monter sur la glace, le travail est son crédo.

Son patin et son caractère font que son entraîneur, Jonathan Boehrer, lui assigne vite un poste de défenseuse.



Elle participe entre 2017 et 2019 aux Plans Nationaux de Développement du hockey féminin de la Fédération française et des stages 100% féminins. Elle y croise des membres de l'équipe de France féminines séniors, son envie de porter

le maillot tricolore est alors omniprésente (avec Lore Baudrit sur la photo).

Elle décide lors de la saison 2018-2019, qu'il est temps de bouger et demande à changer de club à ses parents. Elle ne part pas loin et rejoint le club de Strasbourg qui bénéficie d'un encadrement plus important en entraîneurs et

préparateurs sportifs. Cependant, pas question pour elle d'intégrer un sport étude, il sera temps d'y penser une fois au lycée.

C'est en juin 2019 qu'elle apprend qu'elle fait partie des jeunes filles qui sont sélectionnées pour intégrer le Collectif France U16 féminin. Elle participe à deux regroupements sous les couleurs du maillot bleu et blanc en 2019/2020 à Vaujany et Mulhouse, où elle a l'occasion de se confronter, avec l'équipe, à l'Allemagne.



En décembre 2019, elle a eu la chance avec son équipe U15 de jouer contre le Collectif U18 féminin, alors à Strasbourg pour préparer les mondiaux de Füssen. A cette occasion, elle affronte deux de ses coéquipières strasbourgeoises Emma Nonnenmacher et Elina Zilliox.



Cette saison aura été riche de nouvelles expériences, d'amitiés et de fierté, du côté sportif, de nouveau acquis avec le développement d'un jeu plus physique en équipe mixte, un travail sur la technique et la mise en place de nouveaux automatismes.

C'est avec une joie certaine qu'elle a lu les mails de pré-convocations aux Collectifs France U16 et U18 Féminins pour l'année 2020-2021 reçu fin mai.

Elle n'a plus qu'un souhait, retrouver au plus vite le glaçon. Son rêve : participer aux J.O.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS AOÛT-DÉCEMBRE 2020

(Ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou annulées suivant l'évolution de la crise sanitaire)

Août				
Ma 18	15h30-19h30	COSEC	Don du sang	ADS
Di 30	10h-18h	Etangs	Journée du navimodélisme	SSSAI
Septembre				
Di 27	10h30	Départ Salle Polyvalente	7 ^{ème} Balade gourmande	FCI
Octobre				
Di 4	9h-14h	Salle Polyvalente	18 ^{ème} bourse aux vêtements d'enfants et puériculture	Comité Jeunesse et Sports
Sa 10	14h30	Salle Polyvalente	Assemblée générale	Karaté Club
Di 11 ou 18		Place de la Mairie	Marché aux puces	FCI
Novembre				
Lu 9	15h30-19h30	Salle Polyvalente	Don du sang	ADS
Ma 10	20h	Salle SSSAI	Assemblée générale	SSSAI
Lu 11		Eglise St Barthélemy	Commémoration	Commune
Sa 14	19h	COSEC	Soirée autrichienne « Letzen'facht »	GSI
Ve 20	19h	Foyer FCI	Concours de belote	FCI
Ve 20 - Di 22		COSEC	Stage avec M ^{re} Zenei OSHIRO, 9 ^{ème} Dan de Karaté	Karaté Club
Sa 28 - Di 29		Villa Fleck	Marché de Noël équitable de l'association Artisans du monde	Commune
Décembre				
Di 6	10h-19h	Autour du Presbytère	Marché de Noël	GSI
Di 6	16h	Eglise St Barthélemy	Concert de Noël	Echo de la Fecht
Ve 18	19h	COSEC	Fête de Noël	Karaté Club

Abréviations et sigles :

ADS : Amicale des Donneurs de Sang
FCI : Football Club d'Ingersheim

GSI : Groupement des Sociétés d'Ingersheim
SSSAI : Société Sportive St Aloyse

7^{ÈME} MARCHÉ DE NOËL D'ARTISANS DU MONDE



Photo Iluc Syren

Artisans du Monde, qui agit pour un développement durable, vous invite à son **7^{ème} marché de Noël équitable** qui aura lieu à la Villa Fleck **le samedi 28 et le dimanche 29 novembre 2020, de 10h à 19h.**

A l'approche de Noël, venez découvrir des idées de cadeaux qui permettront aux petits producteurs du Sud de vivre dignement.

« **Le Commerce Équitable, pour produire et consommer, au rythme de la PLANETE.** »



Artisans du Monde, 6 Rue de l'eau, Colmar
Magasin ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
et le lundi de 14h30 à 18h30

Tél. 03.89.23.42.16 - www.colmar.artisansdumonde.org
(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

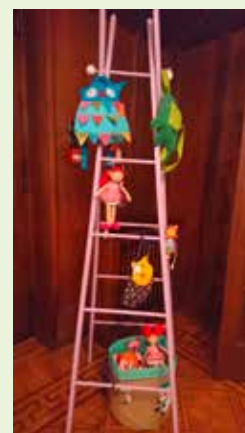


Photo Artisans du monde

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS ET PUÉRICULTURE

18^{ÈME} BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS, JOUETS ET PUÉRICULTURE



Appel aux exposants

Le Comité de la Jeunesse et des Sports de la ville d'Ingersheim organise une bourse aux vêtements pour enfants, matériel de puériculture, jeux, jouets et livres...

le dimanche 4 octobre 2020 de 9h00 à 14h00
à la Salle Polyvalente à Ingersheim
 (près du stade de football)

Prix de la table (+ chaises) : **12 €**

Mise en place des stands : **le 4 octobre 2020**
à partir de 7h30 à la Salle polyvalente

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Talon réponse ci-dessous à retourner dûment signé **avant le 14 septembre 2020** accompagné de la photocopie de la carte d'identité et du règlement à : **Mairie d'Ingersheim**

Comité Jeunesse et Sports
68040 INGERSHEIM

IMPORTANT : le nombre de places étant limité, il convient de suivre les étapes suivantes pour l'inscription :

- **étape 1** : inscription et renseignements **uniquement** auprès de M^{me} ALTER Gina au 06.29.63.02.15 ou par e-mail à l'adresse suivante : gina.alter@wanadoo.fr
- **étape 2** : la fiche ci-dessous devra être déposée accompagnée du règlement intérieur (disponible en Mairie ou qui vous sera envoyé par e-mail) signé, de la photocopie de la carte d'identité recto/verso et du paiement à l'accueil de la Mairie, afin de valider l'inscription définitive.

Pour faciliter l'organisation le jour-même, il faut nous préciser lors de l'inscription si vous apporterez un portant et/ou une grosse pièce de puériculture (poussette, parc, baignoire, lit, ...). Le portant devra être placé à côté de votre table, et non devant afin d'éviter l'encombrement dans les allées.

FICHE D'INSCRIPTION

(à retourner accompagnée du règlement intérieur signé, de la photocopie de la carte d'identité et du paiement)

VOS COORDONNEES

Nom : Prénom :

Adresse :

CP: Ville :

Téléphone: Mobile :

Email :

Pièce d'identité présentée :

N° : Délivrée le :

à/par :

Ci-joint le règlement de 12 € par : ☐ espèces ☐ chèque à l'ordre du GSI – Comité Jeunesse et Sports

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter. Je joins ma fiche d'inscription accompagnée du paiement et de la photocopie de la carte d'identité et **déclare sur l'honneur** : ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce), la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal).

Date et Signature :

• **Les inscriptions sont limitées à un emplacement par personne**

J'apporterai un portant à vêtement, une grosse pièce de puériculture ou un gros jouet : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

MARCHÉ AUX PUCES



Manifestations

ANNULATION DU 31^{ÈME} MARCHÉ AUX PUCES D'INGERSHEIM DIMANCHE 30 AOÛT 2020

Compte-tenu des recommandations sanitaires, le Football club d'Ingersheim se voit dans l'obligation d'annuler son 31^{ème} marché aux puces initialement prévu le 30 août, mais il envisage de l'organiser le **11 ou le 18 octobre prochain**, suivant l'évolution de l'actuelle crise sanitaire.

SOIRÉE AUTRICHIENNE

REPORT LETZEN'FACHT



L'actualité autour du Covid-19 et les directives des autorités ont contraint le Groupement des Sociétés d'Ingersheim à reporter la soirée autrichienne, initialement prévue le 28 mars, au **14 novembre 2020 au COSEC d'Ingersheim**. Elle sera toujours animée par le Obenheimer Express Band.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Michel Erdinger au 06.87.41.30.93.

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

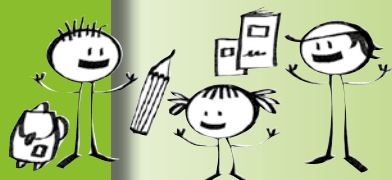
INFORMATIONS

RECTIFICATIF

Dans le dernier numéro de *La lettre d'Ingersheim*, une erreur s'est glissée dans la liste des sponsors du Festival du Florimont 2019. En effet, il fallait lire « Angot & Fils » et non « Angot Diffusion ».

PROGRAMMATION CULTURELLE

A cause des incertitudes quant à l'évolution de la crise sanitaire et des contraintes liées à l'organisation des manifestations culturelles, **les concerts de la Villa Fleck seront suspendus cet automne**. Ils reprendront au plus tôt au mois de décembre. Merci de votre compréhension.



ÉCOLE MATERNELLE DE LA FECHT

SAISON HIVERNALE POUR LES ÉCOLIERS DE LA MATERNELLE FECHT



A la veille du premier jour de l'hiver et des vacances, nos élèves se sont retrouvés le 20 décembre autour du sapin décoré pour présenter quelques danses à leurs camarades, chanter des chants de Noël, découvrir émerveillés les cadeaux déposés pour les classes (dont les livres offerts par le Père Noël de la mairie), et partager les délicieux gâteaux.

Les fêtes se succédant, Noël a laissé la place à l'Épiphanie où, de tradition, les galettes ont été partagées.



Début février, les Petits-Moyens ont enfilé leur tablier pour préparer de la pâte à crêpes : casser les œufs, mesurer les quantités de farine et de lait, mélanger les ingrédients à l'aide du fouet. Tout un vocabulaire à apprendre ou à réutiliser à bon escient. Vous leur demanderez, au fromage ou au sucre, elles étaient toutes succulentes !



Début mars, fées, super héros, chevaliers, princesses et animaux réels ou fantastiques se sont donné rendez-vous dans la grande salle de jeux pour des séances photographiques, des farandoles, rocks ou macarena pour finir avec un goûter de beignets ou crêpes bien mérité. Vive Carnaval !



PORTES OUVERTES

A Ingersheim, l'école A.B.C.M. Zweisprachigkeit a ouvert ses portes samedi 8 février pour accueillir dans ses locaux les futurs élèves et leurs parents, pour une découverte de l'établissement et de son enseignement.

Les nombreux visiteurs, ravis de cette opportunité, ont ainsi pu découvrir les locaux et les méthodes d'enseignement, mais aussi rencontrer les responsables de l'association et les enseignants.

Dans cette école, les classes respectent de petits effectifs et les pédagogies appliquées sont inspirées de Montessori et Freinet ; ludiques et basées sur l'expérimentation, elles permettent aux enfants d'être acteurs de leurs apprentissages... le tout dans le cadre des directives de l'Education Nationale.

Mais la particularité de l'enseignement réside surtout dans le bilinguisme en immersion totale allemand-alsacien en maternelle et 100%

allemand au CP, puis en immersion paritaire, français et allemand.

Tous les enseignants sont des « locuteurs natifs » d'Alsace ou de pays germanophones, originaires d'Allemagne ou d'Autriche. L'école n'est pas seulement bilingue, mais aussi biculturelle.

Des parents ont témoigné : grâce à ce procédé, les enfants apprennent plus facilement et s'expriment aisément dans les deux langues.

Pour la pause méridienne, le soir et les mercredis, le périscolaire se poursuit également dans les trois langues. Les repas servis sont bio et issus de circuits courts. Les activités sont nombreuses : aides aux devoirs, yoga, sports extérieurs, danse, cuisine, théâtre, arts plastiques, lectures, etc.

Les inscriptions pour la rentrée 2020 sont toujours ouvertes. Si vous souhaitez vous informer ou visiter les locaux, contactez le 09.72.12.75.00.





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

MAMIE LECTURE

Les élèves du CP, du CE1 et du CE2/CM1 accueillent régulièrement des « mamies lecture » dans leur classe. M^{me} Sylvia Baumann (au CE2/CM1) et M^{me} Françoise Burgunder (au CP et au CE1), membres de l'association « Lire et faire lire », viennent toutes les semaines partager leur goût pour la lecture avec des petits groupes d'élèves.

« Lire et faire lire » est un programme national de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité entre les générations (voir <http://www.lireetfairelire.org/>).

Quel plaisir de lire et de partager !



CORRESPONDANTS

Cette année, nous avons des correspondants. Ce sont des CP de l'école de Châteinois. Nous nous écrivons et nos deux classes ont fait des crêpes pour la chandeleur.

La classe de CP





HISTOIRE DE BD

Nous avons créé des BD que nous avons ensuite imprimées pour en faire un livre. Pour concevoir nos BD, nous avons :

- Écrit le synopsis,
- Créé le décor et les personnages,
- Pris des photos,
- Les avons transféré sur un ordinateur,

- Utilisé le logiciel Open Office,
- Inséré les photos,
- Mis les bulles dans lesquelles nous avons écrit.

Nous avons ensuite imprimé le tout.

La classe de CM2

Les Aliens dans le désert,
écrit par Sena et Lena



Le pays des légumes, écrit par Maëlle, Elsa et Ilana



Le monde des formes, écrit par Lou et victoria



Le stabilo et la colle, écrit par Yanis et Muammed-Emin



Barnid, écrit par Lorik, Lilian et Yoann



Darwin, écrit par Mathéo et Jean



La guerre des tortues,
écrit par Martin Valentin et Fernand



Gheit Addams, écrit par Quentin et Robin





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

RÉTROSPECTIVE

La banque alimentaire



Les banques alimentaires ont été créées en 1984. Le fondateur est Jacques Baillet.

En trois semaines, toute l'école a récupéré 301 denrées.

La classe de CM1 a ramené 78 denrées. Le défi a été lancé par la classe ULIS.

Il a commencé le mardi 12 novembre 2019 et s'est terminé le vendredi 29 novembre.

Chaque semaine, les élèves de l'ULIS ont compté les denrées ramenées par classe. Cela a encouragé les élèves à en ramener toujours plus !

Martin, Emma et Kélya

Le réchauffement climatique



Vous connaissez tous le réchauffement climatique ?

A cause de cela, un aventurier n'a pas pu traverser le Pôle Sud parce que la glace fond.

Des animaux en Australie n'ont plus d'habitat car la forêt brûle !

Le réchauffement climatique est lié à la pollution. Il aggrave l'effet de serre et crée des trous dans la couche d'ozone. La température augmente.

**Arrêtons de polluer
et pensons à la planète !**

Esteban, Hugo et Corentin

Les ateliers de photographie

Dans le cadre du Festival du Florimont, la ville d'Ingersheim a organisé des ateliers de photographie pour les classes de CM1 et de CM2.

Il y avait trois ateliers avec des photographes professionnels.

Le premier atelier, c'était de faire des photographies de la nature. Le photographe

nous a expliqué comment faire des photos d'animaux ou de fleurs...



Nous avons pris des photos de chiens, d'araignées, de fleurs. Il ne fallait pas bouger parce que sinon la photo serait floue. A la fin, nous avons pris une photo tous ensemble.

Léa, Amjed et Kaan



Pour le deuxième atelier, nous avons fait des photographies de la ville. Nous avons appris qu'il ne fallait pas photographier une voiture ou des

panneaux parce que c'est classique.

Nous avons beaucoup appris sur les modes de l'appareil photo comme le mode en rafale.

Il ne faut pas mettre le personnage au centre de la photo mais un peu de côté. Le personnage doit être illuminé par le soleil pour mieux le voir.

On s'est bien amusé. Nous avons pris beaucoup de photographies amusantes. Un gendarme a même accepté de poser avec une élève !

Diego et Zakaria



Pour le troisième atelier, nous avons pris des photographies en studio (aménagé dans une salle de l'école). C'est une belle rencontre avec le monde de la photographie !

Nous avons appris à faire de belles photographies avec de gros appareils. Nous devions bien cadrer nos photographies.

Nous nous sommes photographier tour à tour en prenant la pose. Nous avons choisi la pose de l'enfant pour la photographie. Puis nous avons pu sélectionner nos photographies préférées.

Eva, Robin et Lana



Spectacle



Le lundi 2 décembre, nous sommes allés au dojo voir « Aladin et la lampe merveilleuse ». C'était un spectacle d'ombres chinoises. Les marionnettes étaient faites en peaux de veaux et étaient colorées.

Les personnages étaient : Aladin, la princesse, la mère d'Aladin, les 2 génies et le méchant.

Voici l'histoire : Aladin est pauvre. Mais un jour, un méchant magicien vient et se fait passer pour son oncle. Il l'envoie dans une grotte et l'enferme. Aladin y trouve une lampe magique, des diamants et une bague. Il frotte la lampe et fait le vœu de sortir de la grotte.

Il donne les diamants à un roi pour pouvoir épouser la princesse, sa fille. Ils vivent dans un beau château. Mais le magicien lui vole la lampe et déplace le château. Aladin réussit à vaincre le méchant génie et vit heureux avec la princesse.



Alev, Emma et Damla

Le Madison de Noël



Cette année, pour le dernier jour de classe en décembre, toute l'école a dansé un Madison de Noël. Nous

sommes entraînés pendant deux semaines après les récréations.

On a dansé sur « Jingle Bell Rock ». On s'est beaucoup amusé quand on a tourné à deux. Tout le monde s'est mis à rigoler !

Nous avons le droit de ramener des accessoires comme un bonnet de Noël.

A la fin, on a crié : « Joyeux Noël et bonne année ! » en lançant nos bonnets.

Léa, Elena et Selin

Les chiens

Le chien est le meilleur ami de l'homme. Il est fidèle à son maître.

Nous avons toutes les deux un chien.

Mon chien s'appelle Malo. Il a trois ans. C'est un terre-neuve et il est très grand. Il dort beaucoup. Il sait nager et a les pattes palmées. Il salit les vitres à la maison !



Il adore la neige.

Lise



J'ai une chienne et c'est un bouledogue français. Elle s'appelle Oly. Je m'amuse bien avec elle. Elle a un an. C'est une dormeuse.

Elle adore les promenades et elle mange tout et n'importe quoi. Elle est câline et très joueuse !

Zélie

La violence à l'école



Se faire insulter ou bousculer, se faire voler son goûter... Si cela t'arrive tous les jours alors on parle de harcèlement

scolaire. La victime souffre et ne sait pas comment faire pour que cela s'arrête.

Il faut en parler tout de suite à un copain, un enseignant ou à tes parents. Le harcèlement peut-être très dangereux.

Alors on dit stop au harcèlement !

Léa et Ethan



DÉSIGNATION	PDT/RESPONSABLE	ADRESSE	☎ ou 📍
Groupeement des Sociétés d'Ingersheim	ERDINGER Michel	33 rue Jeanne d'Arc	03.89.27.09.50
Union Nationale des Combattants	GEIGER Robert	11 Quai de la Fecht	03.89.30.27.69
Amicale des Donneurs de Sang	SCHUHMACHER Liliane	6 rue de la Hardt	
APP Association de Pêche et Pisciculture	BEYER Josiane	6 place de la Sinn AMMERSCHWIHR	06.78.09.56.95
Football-Club	HUG Bernard	19 rue des Roses	06.88.24.72.20
Société de musique « ECHO DE LA FECHT »	LISSE Philippe	23 rue du Cimetière	03.89.80.94.28
Ecole des Vents et Percussions (EVPI)	LISSE Philippe	23 rue du Cimetière	03.89.80.94.28
Conseil de Fabrique	ERDINGER Michel	33 rue Jeanne d'Arc	03.89.27.09.50
Chorale Sainte Cécile	CRONENBERGER Gérard	1 rue des Prés	03.89.27.05.12
Société d'Histoire et de Culture	SCHUBNEL Eugène	27 rue du Père Frey	03.89.27.14.66
Association « D'Kinderstub »	LE DANTEC Florian	3A rue du Florimont	09.72.12.75.00
Les Boulistes d'Ingersheim	ROUCHOUSE Pierre	18 quai de la Fecht	06.87.74.62.77
Aïkido Club d'Ingersheim	HERSCHER Pascal	9 rue Ste Anne SIGOLSHEIM	03.89.47.19.26
Judo Club d'Ingersheim	HEIMBURGER Thierry	43 rue Billing COLMAR	06.81.39.68.56
Karaté Club Ingersheim	SEGOVIA Daniel	106 route de Colmar	03.89.27.53.84
Les Amis de l'Orgue Eglise St Barthélemy	NIEBEL Laurent	2 rue de Katzenthal TURCKHEIM	03.89.30.26.51
Syndicat Viticole	HIRSINGER Michel	10 rue St Léger syndicat.viti.ingersheim@gmail.com	
Club 3 ^{ème} Age	SCHOENY Raymonde	17 rue Herzog LOGELBACH Lundi a-m	03.89.27.11.03
Assemblée Evangélique Mennonite	NUSSBAUMER Jean-Matthieu	5 rue des Blés MUNTZENHEIM	03.89.72.06.69
Les Hirondelles (vtt)	ZIPPERT Jean-Marc	14 rue du Hohlandsberg jzippert@vialis.net	
Les Séminoles (danse country)	GRINGER Anne	4 rue du Hêtre LOGELBACH	06.81.74.07.52
SOCIETE SPORTIVE ST ALOYS	ESCHBACH Pierre	16 rue de la république	03.89.27.47.17
*Modélisme	ABIDON Christian	94B route de Colmar	03.89.27.49.98
*Couture	KLING Danièle	29 route de Wettolsheim - TURCKHEIM	03.89.27.27.57
*Gymn. Féminine (6 à 18 ans)	THOMANN Odile	2 rue Briand	03.89.27.03.70
*Tennis de table	BETTINGER Robert	29 rue des 3 Epis	03.89.27.45.11
*Badminton	KRAEMER Sébastien	COLMAR	06.09.73.14.08
ASS. FAMILIALE INGERSHEIM	MEYER Patrick	18 route d'Eguisheim	03.89.80.90.93
*Saveurs et terroirs	MEYER Patrick	18 route d'Eguisheim	03.89.80.90.93
*Gymnastique modérée/pilates/body training/body zen/café	WESSANG Christine		03.89.27.51.15
*Gym douce senior/acti gym senior/activité	DREYER Annie		06.78.39.40.77
*Randonnées pédestres	BETTINGER Danièle	29 rue du Mal Foch	03.89.27.28.56
*Cours d'aquarelle (à partir de 15 ans)	SYREN Jean-Luc	15 rue Curie	03.89.80.92.94
*Art floral	MASSON Josiane	13 route de Colmar	06.71.12.44.72
*Scrapbooking (ados et adultes)	WAGNER Sylvie		03.89.27.01.85
*Re-créatif du lundi (cercle féminin)	MATHIEUX Dominique		03.89.27.39.96
*Sophrologie	THIBAUD Anita		03.89.30.38.69
*Scrabble	PETITDEMANGE Elfriede	5 rue du Stade	03.89.27.49.29
*Amigurumi	DE CARVALHO Antonio		03.89.30.25.54
*Code club	MEYER Patrick	18 route d'Eguisheim	03.89.80.90.93
*Soirées jeux	KOEHLI Marie-Hélène		03.89.27.51.02
L'Atelier du Château (Périscolaire – CLSH)	SPETZ Alain	Villa Fleck – 3 route de Colmar	03.89.30.05.51
RENSEIGNEMENTS UTILES			
Location Salle Saint-Aloyse	ESCHBACH Pierre		06.81.19.28.84
Chef de Corps des Sapeurs Pompiers	JACOBOWSKY Thierry	7A quai de la Fecht	03.89.27.30.69
Amicale du Corps des Sapeurs Pompiers	SPANNAGEL Patrice	86A rue du Vignoble – KATZENTHAL	06.83.82.57.40

Marché de Noël : M. Michel ERDINGER ☎ 03.89.27.09.50
 Marché aux Puces : M. Eugène WAGNER ☎ 03.89.27.22.13



7^{ÈME} BALADE GOURMANDE À INGERSHEIM DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

Photo Jiluc Syren



Le Football club d'Ingersheim organise sa 7^{ème} Balade Gourmande (8 km) à travers le ban communal pour découvrir les

charmes de ses prairies et de son vignoble dans une ambiance festive et conviviale entrecoupée de 6 étapes gourmandes agrémentées des meilleurs crus locaux. Un verre à dégustation et un porte-verre vous seront offerts au départ.

En fin de parcours, une animation musicale et des tartes flambées (non comprises dans le prix) pourront divertir votre fin de soirée.

Contact et inscriptions :

M. Jean-Paul Huntzinger

Tél : 03 89 27 20 46 ou 06 27 15 27 63

M. Fabrice Violeau

Tél : 06 19 33 42 41 - fab.violeau@laposte.net

Les réservations seront effectives à réception du bon de réservation et du règlement qui sont à envoyer à : M. Fabrice Violeau 13 rue Saint-Pierre 68420 HERRLISHEIM.

Le nombre d'inscription étant limité, la priorité d'inscription se fera par ordre d'arrivée des bulletins.

Date limite d'inscription : 21/09/20

Tarifs : Adultes : 36 € / Enfants (7 à 14 ans) : 18 € / moins de 7 ans : gratuit

Départs : Les départs se font au Stade de la Schützenmatt à partir de 10h30 à raison d'un départ toutes les 15 minutes, selon les heures de départ souhaitées. Pour être assuré(e) de participer dans une même tranche horaire, inscrivez-vous en groupe.

La manifestation aura lieu quel que soit le temps.

Plaquette de présentation et bon de réservation téléchargeable sur le site :

<http://fc-ingersheim.wix.com/balade-gourmande>

Manifestations susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



F.C. INGERSHEIM-1925

Vendredi 20 novembre 2020 à partir de 19h

Concours de Belote

Foyer club du F.C Ingersheim
Rue du Stade 68040 Ingersheim



10 € par personne

Un lot pour chaque participant
Clôture des inscriptions à 20h

Petite restauration : saucisses chaudes, sandwiches,
Pâtisseries et boissons

Nombre de places limitées ! Réservation auprès de F.Violeau : 06.19.33.42.41



LES PONGISTES DE LA S.S.S.A.I. SUR UN NUAGE

Lors des derniers championnats départementaux de tennis de table A.G.R. F.S.C.F., qui se sont déroulés à Guebwiller, les joueurs de la Société Sportive St. Aloyse ont fait une belle récolte de médailles : 7 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 2 de bronze.

Or pour :

- Tristan Birglen en poussin
- Lucas Verdun en benjamin
- Alex Maurer en cadet et en secteur A
- Maxime Sengele en secteur B
- Arthur Noll en secteur C
- Bernard Ottenwelter en départementale B

Argent pour :

- Mathilde Schulze en poussine
- Maxime Sengele en cadet
- Hugo Donadini en secteur C

Bronze pour :

- Vincent Duwig en départementale A
- Vincent Kieffer en départementale B

Tout ce beau monde est qualifié pour les finales régionales G.E.

Le mérite revient bien sûr aux joueurs, mais également, pour une part, à ceux qui, durant toute la saison, se dévouent pour les entraîner, les conseiller, les déplacer, et ce bénévolement, à savoir : Philippe Decombe, Philippe Edel, Laurent Reinhart, Denis Wentzo, ainsi que le responsable de la section, Roby.

Trois de ces jeunes, Alex, Maxime, Lucas, ainsi que Vincent Duwig sont sélectionnés en équipe A.G.R., pour le challenge LECUYER, à Paris.

La section, forte de 65 pongistes dont 26 jeunes, est également bien représentée en championnat par équipe ainsi qu'en coupe d'Alsace, dans différentes catégories.

Rappelons également qu'une section loisir, avec Agnès Stricher comme responsable, réunit tous les jeudis soir tous les amateurs de la petite balle pour un moment de détente.

Reprise pour la saison 2020/21 :

Seniors 19/08/20 - jeunes 09/09/20





SECTION MODÉLISME UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU



C'est désormais une tradition bien établie : le dernier dimanche du mois d'août, la section navimodélisme de la S.S.S.A.I. mouille ses bateaux sur son embarcadère aux étangs d'Ingersheim.

La vingtaine de passionnés de la section, au grand complet, sort des remises et cales sèches ses navires. Après une ultime révision des hélices, un dernier rafraîchissement de la peinture des coques, batteries des moteurs électriques rechargées, toute la flottille se dirige de bon matin vers le ponton : point de marée, c'est néanmoins le matin que les élégants voiliers peuvent profiter de la meilleure brise.

Suivent les vedettes de plaisance, les bateaux de pêche, les remorqueurs, les yachts de croisière, les destroyers et frégates, tout ce qui flotte sur l'eau, et sous l'eau : les sous-marins sont également de sortie.

La plupart de ces navires auront été patiemment construits et assemblés durant l'hiver, saison peu propice à la navigation, par les mains des pilotes qui tiennent maintenant les télécommandes au bord de l'eau.

Ils seront ravis de vous fournir toutes les explications sur leurs réalisations, tout conseil pour les constructeurs en herbe (ou confirmés, car s'ils sont passionnés, ils sont également experts...) et, pourquoi pas, vous confier quelques instants la manette d'une télécommande.

Rendez-vous est donc fixé **dimanche 30 août 2020, dès 10h00 jusqu'au soir, aux étangs d'Ingersheim.**
(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)



Ces mêmes navires (du moins certains d'entre eux, voire d'autres...), pourront être admirés le week-end du 26 et 27 septembre 2020 au Musée du Chemin de Fer de Mulhouse, dans le cadre d'une grande exposition internationale de modèles réduits (tous modèles : trains, voitures, avions, figurines...). La section modélisme de la SSSAI est la seule invitée pour ses bateaux.





MUSIQUE

Echo de la Fecht

6, quai de la Fecht
68040 INGERSHEIM

Philippe LISSE

Tél . 03 89 80 94 28

Fabienne MAIER

Tél . 06 59 52 39 25

<http://ingersheim-houssen.wix.com/entente-musicale>



Rejoignez-nous pour faire partie de notre aventure musicale !

La musique est à portée de tous !

Nous cherchons de tous les instruments. Clarinettes, saxophonistes, trompettistes, trombonistes, cornistes et percussionnistes de tous niveaux, venez jouer à nos cotés !

ENTENTE MUSICALE

Echo de la Fecht d'Ingersheim – Espérance de Houssen

Rétrospective des dernières manifestations ...



Vœux du Maire



Prestation en extérieur après le confinement

Ecole des Vents et Percussions d'Ingersheim : EVPI

L'EVPI propose des cours de tous les instruments à vents et percussions. Flûte, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor, euphonium, tuba, batterie, xylophone, timbales, ainsi que nos nouveautés : piano, accordéon et guitare.

Pour toute information, contactez Fabienne MAIER au 06.59.52.39.25.

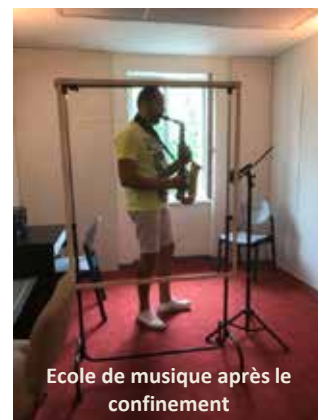
PETIT RAPPEL ECOLE DES VENTS ET PERCUSSIONS D'INGERSHEIM

6 quai de la Fecht (école du Centre, premier étage)

Inscriptions des élèves à l'école : Mercredi 2 septembre de 16h30 à 18h30.



Ensemble des jeunes - Audition



Ecole de musique après le confinement

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous musicaux !

❖ Concerts de Noël 2020 :

• Samedi 5 décembre 2020 à 19h30
à l'église St Maurice à Houssen.

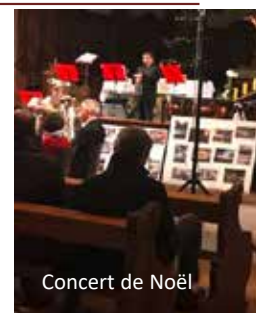
• Dimanche 6 décembre 2020 à 16h
à l'église St Barthélemy à Ingersheim.

❖ Mais aussi lors d'autres manifestations :

• Marché de Noël à Ingersheim au Jardin du Presbytère le dimanche 6 décembre de 10h à 18h.

• Marché de Noël à Houssen sur la place du souvenir à côté de l'église le samedi 12 décembre de 14h à 19h.

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)



Concert de Noël



ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE

(4 allée J.B. Thomann)

Rétrospective...

Noël semble loin derrière nous, et pourtant, nous aimerions malgré tout remercier tous les Ingersheimois qui ont répondu à l'invitation de l'Eglise évangélique mennonite d'Ingersheim, en étant présents lors de la soirée spectacle théâtrale « Scrooge » ainsi qu'à celle du « Chantons Noël Ensemble » les 18 et 20 décembre dernier.

Prochainement

Les portes de l'Eglise seront ouvertes chaque semaine dans un créneau horaire défini (voir l'information dans la prochaine lettre d'Ingersheim) pour un moment de silence, de recueillement, à tous ceux qui en ressentiront le besoin. Une permanence sera assurée dans ce même temps

par le pasteur de l'Eglise Pierre-Nicolas Zehr, disponible (à votre demande) pour un temps d'écoute sur ce qui anime et colore votre vie.

Rappel

Culte chaque dimanche à 10h00. Les enfants de 3 à 12 ans sont pris en charge (durant ce temps) pour une activité adaptée.



**Pour plus
d'information
contacter**

le 06.88.07.31.84 ou
pn.zehr@gmail.com

JUDO CLUB

RETOUR AU DOJO

Après une saison malheureusement écourtée, le Judo club Ingersheim reprendra le chemin du tatami à la rentrée.

Sport de combat, le judo se pratique aussi bien en loisir qu'en compétition et à tout âge.



Si vous êtes intéressés par la découverte de cette discipline, nous aurons le plaisir de vous accueillir au dojo du COSEC d'Ingersheim et de vous faire partager cet art martial.

Les inscriptions se feront le samedi 29 août de 9h30 à 12h00 au COSEC d'Ingersheim, route de Turckheim.

Reprise des entraînements à partir du jeudi 3 septembre aux horaires suivants :

- 4-6 ans samedi de 9h00 à 10h30,
- 6-9 ans samedi de 10h30 à 12h00,
- 9-11 ans les lundis et jeudis de 18h00 à 19h30,
- Ados et adultes les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30.

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus
de renseignements :**

Thierry Heimburger au 06.81.39.68.56
ou heimburger.thierry@orange.fr

Notre page Facebook : judo club Ingersheim



Harun, vice-champion d'Alsace

Dimanche 15 décembre, a eu lieu au C.S.I. de Sélestat l'Open d'Alsace Elite de karaté en combat pour les pupilles et benjamins, masculins et féminins.

Cette compétition a qualifié directement les deux finalistes de chaque catégorie de poids pour l'Open de France.

Harun Guçuko-Segovia, représentant du K.C.I. chez les pupilles en moins de 25 kg, a remporté la médaille d'argent après avoir mené une grande partie de la finale.

Harun s'est également classé 2^{ème} lors des départementaux.



Stage avec M^e Zeneï Oshiro 9^{ème} Dan

Le traditionnel stage de karaté Goju Ryu a eu lieu le dernier week-end de novembre dans le tout nouveau Pôle d'Arts Martiaux à Wintzenheim, avec M^e Zeneï Oshiro, responsable national et

européen de cette école, et fraîchement promu 9^{ème} DAN fédéral.

Une soixantaine d'adultes issus principalement des clubs locaux mais également de la région parisienne, Franche-Comté, suisses et allemands ont suivi, durant quatre séances intenses, les explications et conseils du Maître pour poursuivre leur progression technique.

Un cours réservé aux enfants a connu un franc succès avec la participation d'une cinquantaine de jeunes karatékas ravis.

Rendez-vous est pris pour novembre prochain à Ingersheim, dont le club aura la charge de l'organisation.



Rentrée

La reprise des activités du Karaté club se fera, sauf contre-ordre des autorités compétentes :

- Le lundi 7 septembre à 18 heures pour la self-défense,
- Le mardi 8/9 à 18 heures pour le karaté enfants (5 à 13 ans),
- Le mercredi 9/9 à 18 heures pour le karaté seniors,
- Le mercredi 9/9 à 19 heures pour le karaté adultes (14 ans et +).

Pour tout renseignement, appelez au 06.75.50.82.91 ou regarder le site internet du club <https://karate-ingersheim.org>



AÏKIDO : UN ART MARTIAL, UN ART DE VIVRE

Le club vous propose de découvrir l'**AÏKIDO**.

Art de synthèse, l'aïkido puise ses origines dans différents arts martiaux. Plutôt que d'abattre l'adversaire, son but est de neutraliser les intentions agressives de l'autre. Son principe de base – la non opposition et la non résistance – consiste à s'intégrer dans l'action

engagée en utilisant l'énergie et la force de l'adversaire.

Les cours privilégient la recherche de la souplesse et de la précision plutôt que la force et le combat.

Dans l'esprit du grand public, l'aïkido est fréquemment confondu avec un sport de combat. Or, l'aïkido est très littéralement un art martial : si l'aspect martial est très souvent placé au premier plan, l'art est par contre souvent oublié.

Il est pourtant à considérer en tant que tel, l'apprentissage de l'aïkido nécessitant la même rigueur, la même minutie que tout autre activité artistique : ce sont là les « bases » de l'aïkido, qui ne sauraient s'inventer ou s'éluder et qui nécessitent un effort régulier d'investissement dans l'apprentissage.

Par contre, à aucun moment de ce parcours **la force physique n'est nécessaire ni même souhaitable** : elle est souvent utilisée « à contre sens », surtout par les débutants, pour passer « malgré tout » un geste incorrect dans l'opposition au partenaire. C'est dire que **les femmes y sont aussi aptes que les hommes**, et c'est pourquoi les entraînements sont mixtes et ne tiennent pas compte des poids et tailles des partenaires respectifs. **Donc, point n'est besoin d'être doté d'aptitudes physiques exceptionnelles pour pratiquer l'aïkido.** Il n'est ni utile ni souhaitable de renforcer ses capacités physiques par un travail de musculation ou d'endurance... qui peut au contraire venir cristalliser des attitudes fausses.

Cet art martial accessible à toutes et à tous, **femmes, hommes et enfants**, permet, par une pratique généreuse, de s'y épanouir physiquement, de s'y ressourcer mentalement.

L'aïkido et les femmes ?

L'aïkido est l'un des arts martiaux **le plus adapté aux femmes, en raison de son caractère non violent et même chorégraphique.**

Il n'existe pas d'aïkido spécifiquement féminin, car l'aïkido est une discipline qui nécessite avant tout souplesse, équilibre, technique et non agressivité. Il n'y a donc pas de distinction homme-femme.

L'aïkido et les enfants ?

L'enfant, grâce à un enseignement adapté, prodigué par des professeurs compétents, y trouve **déroulement, équilibre, discipline.** Cet art lui permet de canaliser son agressivité naturelle dans le respect de ses camarades et **d'acquiescer assurance et confiance en soi.**

L'aïkido et les seniors ?

Vous avez entre 55 et 80 ans, femmes ou hommes, et vous recherchez une activité originale, ou vous voudriez retrouver un équilibre tant physique que moral. Vous souhaitez également vous confronter aux difficultés quotidiennes et vivre en harmonie avec votre entourage. Vous n'avez pas ou peu d'activités physiques et vous aimeriez retrouver une **certaine autonomie et reprendre confiance en vous...**

Alors... Pourquoi ne pas essayez l'**aïkido seniors** ?

L'aïkido seniors vous propose un art martial, l'aïkido, mais dans un cadre adapté et sécurisé. En clair, peu de chutes brutales, peu ou pas de travail à genoux. Des mouvements souples et amples, pas de douleur ni de traumatisme à craindre. Il s'agit de réapprendre à utiliser son corps, avec des exercices simples. Seul mais aussi avec un partenaire, où l'on apprend à se connaître à travers l'autre et à accepter ses propres limites.

Notre club vous propose un cours hebdomadaire. N'hésitez pas à vous manifester.

En conclusion, l'aïkido permet de se connaître mieux et d'appréhender les situations conflictuelles différemment. Les pratiquant(e)s doivent y apprendre à éviter les rapports de force. **C'est pour cela que la compétition n'existe pas.**

La saison débutera le mardi 16 septembre 2020

Renseignements et informations :

Patrick Gire - Tél.03.89.77.13.55
Pascal Herscher - Tél.03.89.47.19.26
<https://www.aikido-ingersheim.fr/>

Tarifs (licence-assurance-cotisation annuelle)

Adultes (à partir de 14 ans) : 160 €
Enfants (de 7 ans à 13 ans) : 120 €

Il est rappelé qu'un **certificat médical autorisant la pratique de ce sport est obligatoire** pour l'inscription.

Les horaires de l'Aïkido Club d'Ingersheim sont les suivants :

Aïkido enfants au dojo de l'école maternelle Fecht
vendredi de 17h à 18h : les 7 – 9 ans / de 18h à 19h30 : les 10 – 12 ans
Aïkido adultes au dojo de l'école maternelle Fecht
mercredi de 19h30 à 21h30 : cours seniors
vendredi de 19h30 à 21h30

Les cours sont assurés par **Patrick Gire** ceinture noire 3^{ème} Dan D.E et **Frédéric Poirier** ceinture noire 1^{ère} Dan B.F.



Au mois de décembre dernier, les familles avaient été sollicitées pour faire des dons de nourriture et de fournitures pour les animaux de la S.P.A. de Colmar.

Le vendredi 7 février, un groupe d'enfants est allé remettre ces dons à la responsable de la S.P.A., Floriane Haller, qui les a reçus très cordialement et a répondu aux questions des petits reporters de la Kinderstub.



DKS : Combien d'animaux avez-vous en ce moment ?

F.H. : 40 chiens, 60 chats et un lapin.

Combien d'espèces d'animaux avez-vous en ce moment et lesquelles ?

- 4 espèces : chat, chien, hamster, lapin.

Donnez-vous des noms aux animaux que vous recueillez ?

- Oui, à chacun d'entre eux.

Aimez-vous les animaux ?

- Oui, beaucoup.

Pourquoi les animaux sont-ils en cage ?

- Pour qu'ils ne s'enfuient pas.

Quel est votre animal le plus vieux et quel âge a-t-il ?

- Il y a un chien et un chat qui ont 11 ans.

Aimez-vous votre travail ?

- Je l'adore !

Combien de personnes travaillent avec vous ?

- 13 salariés et 50 bénévoles.

Avez-vous beaucoup d'adoptions ?

- 1430 adoptions ou plus.

Combien faut-il payer pour adopter un animal ?

- Pour un chat : de 160 à 180 €, et pour un chien de 250 à 340 €.

De combien de nourriture ont besoin les animaux ?

- Les animaux ont besoin d'énormément de nourriture.

Est-ce que les chiens ont des griffes ?

- Oui.

ANNULATIONS

SHC : REPORT DES ACTIVITÉS

Même après le déconfinement, il nous est difficile d'organiser les activités que nous avons prévues. Tout le programme de la Société d'Histoire et de Culture d'Ingersheim sera **reporté en 2021**.

ANNULATION DU REPAS PAROISSIAL

Vu le contexte sanitaire, le Conseil de fabrique a décidé de ne pas organiser de repas paroissial cette année.

DEUX NOUVELLES AGENCES IMMOBILIERES



L'ADRESSE « BURN & DUBICH IMMOBILIER »

M^{me} Dominique Burn et M. Fabrice Dubich ont ouvert leur agence sur Ingersheim pour le dynamisme du village, des professionnels à votre écoute.

Leur réseau prône les valeurs d'humanisme, de partage, de professionnalisme et de proximité.

L'Adresse :

46 rue de la République 68040 INGERSHEIM

Tél. : 03.89.77.09.90 / www.ladresse-ingersheim.com

*Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 -
le samedi 9h à 12h et sur rendez-vous.*



KISTNER IMMOBILIER

Agence immobilière spécialisée dans l'activité de syndic de copropriété et gestion de patrimoines, Kistner Immobilier s'occupe également de location et transactions immobilières.

L'agence a été créée le 1^{er} juillet 1990 par M. Fabrice Kistner et fêtera cette année son 30^{ème} anniversaire. Elle est implantée à Ingersheim depuis le mois de décembre.

L'équipe est composée de 6 personnes disponibles pour sa clientèle.

De nombreuses assemblées générales ont lieu dans ses locaux. Ce service sera à nouveau disponible dès que les conditions sanitaires le permettront.



Kistner immobilier :

25 route de Colmar

68040 INGERSHEIM

Tél. 03.89.21.65.55

Courriel : info@kistner.fr

*Horaires : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h - fermé les
mardi et vendredi après-midi.*

NOUVELLE MAISON MÉDICALE



Après plusieurs mois de travaux, le cabinet médical pluridisciplinaire d'Ingersheim ouvre ses portes.

Suite à une démarche privée de Monsieur Zippert, horloger à Ingersheim depuis 40 ans, une nouvelle maison médicale a vu le jour. Elle ouvre ses portes le 1^{er} juillet 2020 au **5 route de Colmar à Ingersheim**.

Les locaux, situés au premier étage de la bâtisse, accueillent cinq praticiens de santé : deux médecins généralistes, ainsi que deux infirmières en association y ont fait leur entrée. Pour compléter cette équipe s'y ajoute une ostéopathe.

La maison médicale accueillera également au rez-de-chaussée un laboratoire Barrand d'analyse médicale, qui ouvrira ses portes fin d'année 2020.



MARIAGES

Etat-Civil

ETAT CIVIL DE JUILLET 2019 À MAI 2020

(selon les informations dont nous disposons)

Le 12/07/2019	Sabine GIOT et Carlo CALDAINI
Le 19/07/2019	Morgane REVELANT et Jordan STUDLE
Le 20/09/2019	Meyrem EROGLU et Ömer YAVUZ
Le 18/10/2019	Dominique MARINKOVIC et Fabien HEINRICH
Le 30/11/2019	Christel LE CARBONNIER de la MORSANGLIÈRE et Benoît SCHILDKNECHT
Le 27/12/2019	Mélany KLEIN et Timothé LEPRUN
Le 07/02/2020	François KAUFFMANN et Malai AUMPHIMAI
Le 28/02/2020	Carlos SILVA GOMES et Sylvie OTT

NAISSANCES

Le 06/07/2019	Tom BRAULT de Grégory BRAULT et Angelina TRAPANESE
Le 20/07/2019	Liana VILMAIN de Philippe VILMAIN et Antonela SALIVA
Le 29/07/2019	Soraya LEIBUNDGUT de Sébastien LEIBUNDGUT et Fatima CHIKR
Le 10/08/2019	Lina GARERI de Fabrizio GARERI et de Laetitia LEHMANN
Le 20/08/2019	Thays GANZER NONONE de Mickaël GANZER
Le 23/08/2019	Ulysse COSTE de Arthur COSTE et Célia FREYBURGER
Le 29/08/2019	Taym ROUSSEL TABOURDEAU de Christophe ROUSSEL et Julie TABOURDEAU
Le 30/08/2019	Charlie STURM de Noé STURM et de Pauline FABRE
Le 14/09/2019	Josué KELLER FERREIRA de Marion KELLER
Le 02/10/2019	Léanna SZABO de Quentin SZABO et Samantha TOUATI
Le 06/10/2019	Kaïs BUCH de Nicolas BUCH et Calypso BOUSSAÏD
Le 08/10/2019	Evalena INACIO ETIENNE de Alexandra INACIO et Rony ETIENNE
Le 16/10/2019	Alya DUMAN de Selçuk DUMAN et Nuriye YÜKSEL
Le 29/10/2019	Léo BOUDEN de Paul BOUDEN et Christelle SPARR
Le 10/11/2019	Nihal ROUCHDI de Baligh ROUCHDI et de Imane BEN ABBES
Le 20/11/2019	Charline CRONENBERGER de Jérémy CRONENBERGER et Pauline MICLO
Le 08/12/2019	Lyam ANDRE de Emmanuel ANDRE et Jessy BINNER
Le 13/12/2019	Ozan KARADABAN de Umut KARADABAN et Mélisa KARAYALCIN
Le 24/12/2019	Emma DAHAK de Kamel DAHAK et Madina GUERCHAOU
Le 29/12/2019	Clémence POLLET de Stéphane POLLET et Marjolaine POTIER
Le 08/01/2020	Abdulkali VAROL de Ömer VAROL et de Kubra YAHSI
Le 13/01/2020	Marlon LEJAYE KUNTZMANN de Vincent LEJAYE et de Catherine KUNTZMANN
Le 16/01/2020	Marin HAGENMULLER de Julien HAGENMULLER et de Myriam KAUFFMANN
Le 28/01/2020	Teodor BARTAVA de Irakli BARTAVA et de Tamar MELUA
Le 29/01/2020	Hayden NELLE de Jean-Jacques NELLE et de Francise TCHANKUI FOHM
Le 06/02/2020	Iris BACO de Houmadi BACO et Anaïs MEYER
Le 06/02/2020	Naël BACO de Houmadi BACO et Anaïs MEYER
Le 18/02/2020	Mina BASDEMIR de Canan BASDEMIR et Nuray KARS
Le 08/03/2020	Louise INTROIA de Kévin INTROIA et de Tatiana HISSUNG
Le 08/03/2020	Kaily BLEC de Gaétan BLEC et de Sandy BÉDÉ
Le 04/04/2020	Charles CONRARDY de Jean-Baptiste CONRARDY et Catherine BONNET
Le 21/04/2020	Melvyn KANDAS de Abdelkader KANDAS et Stéphanie REMETTER
Le 02/05/2020	Emilio DIETSCH de Romain DIETSCH et de Lydia MATZ



Le 03/07/2019	Paulette WEHRLE née KESSLER
Le 05/07/2019	Marie KNITTEL née BELTZUNG
Le 07/07/2019	Jean-Claude KUENTZ
Le 01/08/2019	Gabrielle MENTZER née MAENDLEN
Le 18/08/2019	Anne ANDLAUER née ABEL
Le 24/08/2019	Bernadette ROHMER
Le 25/08/2019	Louis CHAIZE
Le 27/08/2019	Georges KAENNEL
Le 04/09/2019	Jeanne LÉONATE
Le 12/09/2019	Othon MAIER
Le 18/09/2019	Bernard JALINAUD
Le 23/09/2019	André WESSANG
Le 23/09/2019	Lucien LIENHARD
Le 02/10/2019	Yvonne HAEFFELE née SCHILLINGER
Le 11/10/2019	Mireille SCHULTZ née MATTER
Le 20/10/2019	Etienne ESCHBACH
Le 20/10/2019	Régine DISS née IDOUX
Le 13/11/2019	Marie-Antoinette NONNENMACHER née ERNST
Le 14/11/2019	Brigitte CASSEL née SCHILLINGER
Le 19/11/2019	Eugène URSCH
Le 05/12/2019	Marie SCHWINDENHAMMER née KRAUSS
Le 06/01/2020	Clara MEYER
Le 12/01/2020	Rachid BOUMAZA
Le 15/01/2020	Ginette AIGRET née LAMBERT
Le 18/01/2020	Antoine FREYTAG
Le 22/01/2020	Roger WALDECK
Le 23/01/2020	Anne-Marie FLEITH née ESCHBACH
Le 26/01/2020	Anne-Marie SCHMIDT née MULLER
Le 03/02/2020	Gérard WESSANG
Le 04/02/2020	Paul ORBANN
Le 10/02/2020	Marguerite DIETRICH née THOMANN
Le 16/02/2020	Alice SCHAAL née SCHILLINGER
Le 18/02/2020	Huguette MEYER née KRETZ
Le 25/02/2020	Henri NOTTER
Le 26/02/2020	Eugène HESS
Le 28/02/2020	Monique HAENNI née GRASSLER
Le 06/03/2020	Léonie HOFFERT née WALDVOGEL
Le 07/03/2020	Lucienne PONTERICH née VUILLEMIN
Le 11/03/2020	André BESANÇON
Le 16/03/2020	Marie WESSANG née MORGEN
Le 16/03/2020	Louis RODENSTEIN
Le 18/03/2020	Francis KOHLER
Le 29/03/2020	Colette DAUPEYROUX née MAUBLANC
Le 29/03/2020	Charlotte KAMMERER née STUCKY
Le 12/04/2020	Yvonne GASCHE née SZYMANSKI
Le 12/04/2020	Marguerite BURGUNDER née LOSSER
Le 13/04/2020	Marie FUHRMANN née FUCHS
Le 21/04/2020	Marguerite CAIX née BELLMONT
Le 27/04/2020	Germaine FURSTENBERGER née FREYTAG
Le 30/04/2020	Alfred BETTINGER
Le 15/05/2020	Thi BAZILLIO née TRUONG

Passage du St Nicolas dans les écoles, le 6 décembre 2019

Photos Jlluc Syren



Visite des marchés de Noël allemands avec Volker Godel, les 7 et 8 décembre



Photos M. Dietrich

Festivités de Noël, le 15 décembre

Photos Jlluc Syren



La ferme-auberge de l'A.F.I.



Le concert de l'Entente musicale et le marché de Noël du G.S.I.



Lâcher de ballons pour Clara, le 14 janvier 2020 à l'école Pasteur



Photos Jiluc Syren

Cérémonie des vœux, le 10 janvier à la salle de la S.S.S.A.I.



Photos Jiluc Syren

Les récipiendaires de la soirée accompagnés de M. le Maire et des adjoints :

- les photographes Claude Dietrich, Gilbert Schaffhauser et Jean-Luc Syren pour leur participation au Festival du Florimont,
- Médaille d'honneur de la commune : Odile Thomann et Gérard Wittner,
- Médaille de vermeil d'honneur régionale, départementale et communale : Denise Looze et Rémi Wessang,
- Médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale : Suzanne Zafy et Roger Schuhmacher,
- Médaille de l'Union départementale des Sapeurs pompiers : Thierry Jacobowsky et Nicolas Beigue,
- Promotion au grade supérieur des Sapeurs pompiers : David Schreiber, Olivier Fischer et Clément Tschupp.

Visite de la Manne alimentaire pour les membres du C.C.A.S., le 15 janvier



Photo M. Dietrich

Remise des lots du Téléthon, le 18 décembre au Pigeonnier



Photo Jiluc Syren

Vœux au Home du Florimont, le 31 janvier

Photos Jluç Syren



Pièce de théâtre en alsacien, le 29 février à la salle de la S.S.S.A.I.



Quelques dégâts de la tempête du 27 janvier

Photos Jluç Syren



Les concerts à la Villa Fleck

Photo Jluç Syren



Concert de l'Espace fado de Bergheim, le 19 janvier

Photo P. Wiest - L'Alsace



Concert du Duo Emosso, le 26 janvier

Photo P. Wiest - L'Alsace



Récital Clair de lune donné par Sandrine Stöhr-Houdelette, chant et Claude Sitterlin, piano, le 9 février

Commémoration du 8 mai, en comité très restreint

Photo Jluç Syren

